



LE COURRIER

DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE

ART & ESSAI

N° 251 - OCTOBRE
NOVEMBRE 2016

■ Éditorial	1-2
• François Aymé : « Laurence Anyways » • Point sur les médiateurs culturels	
■ Jeune Public	3-9
• Bilan des 19^{èmes} Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public	
■ Actions Promotion	10-11
• Mercenaire • Dernières Nouvelles du cosmos • Le Client • Louise en hiver	
■ Patrimoine/Répertoire	12-13
• Valmont • L'Héritière • La Mélodie du bonheur • Missing • Actualités Patrimoine/Répertoire	
■ CICAÉ	14
• Album • That Trip We Took With Dad • La Pelle dell'Orso • Bar Bahar	
■ Actualités	15-24



Le Client d'Ashgar Farhadi, Memento Films, sortie le 9 novembre.

Laurence Anyways

En attendant les arbitrages du CNC concernant la réforme du classement des salles Art et essai, nous pouvons déjà saluer la recommandation du Médiateur du cinéma, Laurence Franceschini, sur les conditions d'exposition des films dans les cinémas mono écran. « *La reconnaissance par les exploitants des pratiques et des préférences cinématographiques de leur public, très développée dans le cas des cinémas de proximité, leur permet d'assumer des choix de programmation et de proposer l'exposition la plus appropriée des films que le distributeur lui confie. Par ailleurs, le travail de promotion, d'animation et d'accompagnement d'un film diffusé sur un nombre réduit de séances peut constituer un élément qui doit être pris en compte dans la négociation entre l'exploitant et le distributeur, compte tenu de l'efficacité reconnue de ses résultats. Il peut ainsi, dans certains cas, contrebalancer le faible nombre de séances.* » *

Ce texte officiel est à la fois essentiel et novateur. Pour la première fois, après concertation avec les organisations professionnelles, les spécificités et les contraintes des mono écrans, qui représentent encore PLUS DE LA MOITIÉ DES ÉTABLISSEMENTS en France, sont reconnues et prises en compte. La demande du plein programme qui, pour un mono écran, revient à exclure toute forme de diversité, est considérablement restreinte : « *Elle ne pourrait se justifier, seulement pour les films dits "événementiels", d'une part, si l'exploitant le souhaite et d'autre part, dans certaines zones pour une durée très limitée susceptible d'être inférieure à une semaine en accord avec le distributeur.* » * De plus, signe des temps, le sacro-saint travail quantitatif des salles (nombre de séances) peut enfin être contrebalancé par un travail qualitatif (animation, communication) dans le contexte d'une médiation. Ainsi, les demandes de la petite exploitation lors du Congrès 2015 de la FNCF, si elles n'ont pas été toutes entendues, ne sont pas restées lettre morte. D'autant que lors du Congrès 2016, Victor Hadida, président de la Fédération Nationale des Distributeurs de Films, a lui-même publiquement salué cette recommandation. Pour notre part, nous nous en réjouissons, même si nous souhaitons qu'elle soit élargie aux 2 et 3 écrans.

Mais si publier une recommandation est une première étape nécessaire, son application, qui peut être préventive, n'en est pas pour autant automatique. En 2015, seulement 14 médiations émanaient de la petite exploitation ! Et à fin septembre 2016, on ne compte que 20 médiations émanant de cinémas Art et Essai ! Les rapports de force et les réflexes ont la peau dure. La balle est désormais dans notre camp. Cette recommandation sera efficace si les exploitants savent s'en emparer, si, en cas de demande abusive de distributeurs, certains cinémas mono écran sollicitent Madame le Médiateur du cinéma, argumentaire à l'appui. Et ainsi puissent faire jurisprudence. L'AFCAE peut conseiller et accompagner ses adhérents dans cette démarche. ** Mais, disons-le, 34 ans après la création du Médiateur du cinéma, il demeure une forme d'appréhension, de réticence chez beaucoup d'exploitants. L'impression qu'aller chez le Médiateur, c'est entrer en conflit avec un distributeur alors qu'il s'agit au contraire de chercher à résoudre un conflit, d'arriver à concilier des points de vue. Et pour cela, le préalable est... de se voir, physiquement, de se parler et de s'écouter à défaut de s'entendre. Dans les années 50, à Bordeaux, il y avait plus de 50 agences de distribution. Il y en avait 5 dans les années 90. Il en reste une aujourd'hui. Exploitants et distributeurs ne se voient plus (en dehors des conventions et festivals), et la communication numérique aidant, ils se parlent de moins en moins. Médiation ou pas, Il faut pourtant savoir s'expliquer.

Le Médiateur du cinéma a été créé en 1982. Avant cette date, le rapport de force entre distributeurs et exploitants était non seulement l'usage mais la règle. Il a fallu historiquement que le Max Linder à Paris entame une procédure au tribunal de commerce en vue d'obtenir la version originale d'*Indiana Jones* pour voir naître cette autorité administrative indépendante. Aujourd'hui, c'est encore à Paris, ☛



Suivez l'AFCAE sur Facebook

☛ pour les cinémas indépendants, que les problèmes d'accès aux films sont particulièrement aigus, récurrents et en aggravation constante. *** Dans un marché en baisse régulière, où les films Art et Essai représentent un tiers des entrées, les salles indépendantes sont de plus en plus souvent exclues des plans de sorties des films Art et Essai porteurs qui sont pourtant historiquement leur champ de programmation naturel. C'est particulièrement flagrant cet automne alors que sur ces titres, on constate en province un partage plus ou moins équilibré entre circuits et indépendants des grandes villes. Nous alertons ici les pouvoirs publics et les organisations professionnelles sur cet état de fait. Ce qui est en jeu : outre la pérennité de lieux emblématiques, c'est la diffusion, dans la capitale, de dizaines et de dizaines de titres Art et Essai, qui serait compromise sans ce réseau. Un état précis et public de cette situation inquiétante est aujourd'hui nécessaire, tout comme une régulation

par voie de Médiation. L'autre chantier concernant ces établissements est bien entendu l'amélioration indispensable des conditions d'adhésion et de rémunération des cinémas « garantis » dans le cadre de l'agrément par le CNC des cartes illimitées. Sur ce sujet, les conditions actuelles sont proprement abusives. La loi « Liberté de Création » du 7 juillet 2016 peut et doit permettre la résolution de cet épineux problème par le biais d'une ordonnance qui devra être finalisée en 2017. Ce n'est pas la moindre des avancées de cette année. Sur ces sujets et concernant la capitale, l'AFCAE a commencé à travailler de concert avec les Cinémas Indépendants Parisiens et le SCARE. À suivre.

François Aymé, président de l'AFCAE

* http://www.lemediateurducinema.fr/Mediateur/Includes/Pdf/recommandation_mono_ecrans.pdf

** En cas de médiation, l'AFCAE rembourse les frais de déplacements à ses adhérents.

*** Voir la synthèse de l'Observatoire de la diffusion cinématographique du 12 septembre 2016, et le focus sur la situation parisienne, p. 21.

Le point sur les postes de médiateurs culturels dans l'exploitation cinématographique

CONTEXTE

Dans le cadre des négociations entre les nouvelles Régions et le CNC des prochaines conventions triennales pour la période 2017/2019, le CNC a annoncé sa volonté de développer le cofinancement de poste de médiateurs culturels dans les salles de cinéma ou les associations de salles, par une extension du dispositif du « 1€ pour 2€ », déjà en place pour la production cinématographique. Cette proposition, portée par l'AFCAE et le groupe des Associations régionales, doit permettre de renforcer les moyens de communication, de développement des publics et d'accompagnement des films.

OBJECTIF

Le dispositif pourrait permettre sur la prochaine période triennale la création d'environ 200 postes au niveau national. Il doit aussi pouvoir permettre de pérenniser des emplois existants. Ce second cas ayant été acté par le CNC.

BÉNÉFICIAIRES

Le dispositif s'adresse aux salles de cinéma, ainsi qu'aux associations locales qui accompagnent les salles dans leur travail de médiation en direction des publics. Toutes les formes d'exploitation cinématographique doivent pouvoir en bénéficier, quel que soit leur statut (privé, associatif, public). Un poste peut être mutualisé entre plusieurs salles.

RÉGIONS

Si le CNC est force de propositions vis-à-vis des Régions et définit les dispositifs soutenus sur les territoires, chaque Région reste maître *in fine* de sa politique culturelle en matière cinématographique.

En conséquence, le dispositif ne bénéficiera qu'aux salles implantées dans des Régions qui auront retenu cette proposition en l'intégrant dans la convention conclue avec le CNC.

En l'état, le nouveau dispositif a reçu un accueil très favorable de la part des nouvelles Régions, dont certaines ont déjà décidé de l'intégrer dans leur convention.

DATE DE MISE EN PLACE

Les postes concernés ne pourront être mis en place et financés qu'à compter de l'entrée en vigueur des conventions, en principe effective le 1^{er} janvier 2017. En pratique, la mise en place peut être un peu plus longue et les modalités de prise en charge et de possible rétroactivité (pour un financement dès janvier 2017 si la convention entre en vigueur plus tard) seront nécessairement définies par les Régions.

MODALITÉS FINANCIÈRES

La durée du soutien financier correspond à celle de la prochaine convention (2017/2019).

Le co-financement, qui reprend le dispositif du « 1€ pour 2€ », est le suivant :

- 50% du coût TCC du salaire pris en charge par la Région
 - 25% du coût TCC du salaire pris en charge par le CNC
 - 25% du coût TCC du salaire restant à la charge de l'employeur.
- Selon les cas, sur les 25% restant, une partie pourrait être prise en charge par une autre collectivité ou tout autre financement.

INTERLOCUTEURS EN RÉGIONS

Les demandes d'information, sur la volonté de la Région de retenir le dispositif et sur les conditions de mise en œuvre au niveau local, sont à adresser :

- aux élus en charge de la Culture
- au Conseiller cinéma en DRAC
- au Chargé de mission Cinéma au sein des Régions

CONTENU DES POSTES DE MÉDIATEURS

Aucune fiche de poste « type » n'a été établie par le CNC. Il appartient aux Régions de rédiger un cahier des charges représentatif des aspirations des demandeurs et des besoins de leur parc cinématographique.

Le groupe des associations régionales a établi les contours suivants avec un rôle de médiation :

- Autour des films d'auteur (films recommandés, documentaire, court métrage, patrimoine)
- Autour des actions Jeune Public (temps et dispositifs scolaires, politique Jeune Public complémentaire, hors-temps scolaire, liens entre la salle et les autres écrans)
- Autour de la communication de la salle (papier, relation aux médias traditionnels, création d'une communauté par l'animation des outils –réseaux sociaux, sites WEB, applis...)
- Autour de la maîtrise technique des projections et séances

Ce dispositif ne se confond pas avec celui mis en place par le CNC autour des Services civiques, visant à faire renaître des ciné-clubs dans les lycées, avec des débats autour de la citoyenneté et du vivre-ensemble. Néanmoins, à terme, les médiateurs culturels doivent également pouvoir jouer un rôle auprès des jeunes en Service civique intervenant dans les établissements scolaires, notamment pour favoriser un lien avec la salle et permettre de faire venir dans les salles les jeunes participant aux débats organisés par les Services civiques.

Pour l'AFCAE et le CNC, il est essentiel que le dispositif des services civiques, d'une part, ne se substitue pas aux dispositifs classiques et, d'autre part, qu'il se développe dans un esprit de partenariat avec la salle. Ce qui suppose l'information et une formation minimale des jeunes en service civique qui sera portée par les pôles d'éducation à l'image avec un soutien spécifique du CNC et, le cas échéant, de la Région.



BILAN DES 19^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES ART ET ESSAI JEUNE PUBLIC À MARSEILLE



François Aymé



Guillaume Bachy



Julien Neutres, Corentin Bichet



Delphine Lichtensteger



Marc Ceccaldi

Soutenue par le CNC, le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Ville de Marseille, la 19^{ème} édition des Rencontres Art et Essai Jeune Public, accueillie par le cinéma L'Alhambra, a rassemblé plus de 250 professionnels venus de toute la France.

Les 19^{èmes} Rencontres Art et Essai Jeune Public se sont ouvertes sur un mot de **William Benedetto**, directeur de l'Alhambra, qui a su faire passer avec force son envie de défendre une certaine conception du cinéma, celle qui consiste à servir et accompagner le travail des cinéastes, en proposant également un court-métrage de Walter Salles, *Lettre à V.*, réalisé pour les soixante ans du Festival de Cannes, que le réalisateur a dédié à son fils pour partager sa passion du cinéma.

Marc Ceccaldi, directeur régional des Affaires culturelles, a ensuite pris la parole pour saluer le travail fait par l'AFCAE et les salles Art et Essai à destination du Jeune Public. Il a rappelé comme il était essentiel, dans les temps actuels, de montrer des films de tous les pays, dans toutes les langues, de sensibiliser les jeunes à toutes les cultures. Les salles Art et Essai ont cette responsabilité avec le soutien des collectivités et de l'État, de continuer de le faire. Le directeur régional a insisté sur le caractère essentiel de ce travail, les images du cinéma favorisant la tolérance en propageant une culture de l'autre. Il a ainsi souhaité que les trois jours des Rencontre servent cette réflexion : comment toucher le jeune public ? Comment sensibiliser les jeunes à la fois au cinéma mais aussi au message qu'il peut véhiculer ?

François Aymé, président de l'AFCAE, a ensuite remercié le cinéma Alhambra et son équipe pour leur accueil, le Groupe Jeune Public et son responsable Guillaume Bachy. Il a salué le travail de 10 années de coordinatrice Jeune Public d'Émilie Chauvin, devenue adjointe, et l'arrivée de Jeanne Frommer, qui la remplace. Il a remercié le CNC pour son soutien et la présence de Julien Neutres (directeur de la Création, des Territoires et des Publics) et Corentin Bichet (chef du Service de l'exploitation). Ce temps a aussi été l'occasion pour François Aymé de faire un point sur les négociations professionnelles en cours faisant suite à la Mission Raude sur le classement des salles Art et Essai, en expliquant les principales innovations et la position de l'AFCAE (simplification, nouvelle organisation et compétences des commissions, valorisation financière des labels, majoration plus significative pour les salles de un, deux ou trois écrans...). **Corentin Bichet**, chef du Service de l'exploitation du CNC, a précisé que

cette réforme de l'Art et Essai, avec la valorisation des labels, serait une façon de prendre acte de la façon dont les salles Art et Essai, avec l'AFCAE, se sont investies sur le jeune public.

François Aymé en a aussi profité pour évoquer deux nouveaux projets : la Journée Européenne du Cinéma Art et Essai, initiée par la CICAIE, le dimanche 9 octobre (cf. p. 12) et la création d'un nouveau Festival Têlêrama Jeune Public. **Delphine Lichtensteger**, chargée de communication au sein du magazine, était d'ailleurs présente pour évoquer ce nouveau partenariat entre l'AFCAE et *Têlêrama*, issu d'une volonté commune, depuis plusieurs années, de monter un nouveau festival de cinéma en direction des enfants et des familles. Le projet est dans la continuité du *Têlêrama Enfants*, qui existe depuis trois ans. Le Festival apparaît comme une suite logique. Il aura lieu du 15 au 28 février 2017 dans une centaine de salles labellisées Jeune Public. Au-delà des séances, adaptées au secteur Jeune Public, le souhait est de mettre en avant les actions menées toute l'année (animations, avant-premières, travail à destination du jeune public) grâce à une importante campagne de communication, en partenariat avec Renault.

Guillaume Bachy a conclu par un bilan de l'année 2015 : 27 films soutenus, 16 distributeurs et près de 2 millions d'entrées. Un film a reçu le double soutien Jeune Public et Action-Promotion (*Ma Vie de courgette*). Un premier programme à destination des adolescents a été lancé : *Mutations en cours*, en partenariat avec l'Agence du Court-Métrage. Enfin, le chantier de la numérisation du catalogue Jeune Public est terminé et les 506 films labellisés, compris dans le catalogue, sont désormais accessibles sur le site internet de l'AFCAE (espace adhérents). Octobre 2016 marque aussi le retour des ateliers Ma P'tite Cinémathèque avec des ateliers sur *La Chouette entre veille et sommeil* en Nouvelle Aquitaine et *Ma vie de courgette* en Normandie, Picardie, Ile-de-France et PACA. L'adjointe au maire de Marseille, Séréna Zouaghi, est intervenue le jeudi pour mettre en lumière l'importance d'une politique culturelle forte des collectivités, afin de préserver des lieux singuliers qui participent à l'aménagement culturel du territoire.

INTERVENTION DE JULIEN NEUTRES,

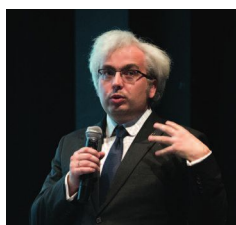
Directeur de la création, des territoires et des publics au CNC, sur les services civiques et les animateurs culturels

Les dispositifs d'éducation à l'image (École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma) sont le premier dispositif de formation d'éducation artistique. Mais ne touchent que 12,5% de jeunes d'une classe d'âge. La priorité de la Présidente du CNC, comme du gouvernement, est que cette démarche en direction du jeune public se développe encore. Raison pour laquelle le CNC a décidé d'armer les salles pour les renforcer, pour leur permettre de compléter et multiplier les actions déjà mises en place. D'où une démarche pour encourager les Régions aux côtés du CNC pour soutenir l'emploi de médiateurs culturels (dont la mission pourra être plus large que le seul secteur Jeune Public). Un travail important a donc été mené en amont des conventions qui doivent être signées entre l'État et les Régions pour la période 2017-2019, afin de définir le cofinancement entre l'État et les Régions d'emplois de médiateurs culturels, en étendant le dispositif du « 1 euro pour 2 euros » (déjà existant dans la production) : ainsi, quand une Région mettra 2 € pour soutenir l'emploi d'un animateur culturel, le CNC versera 1 €. L'idée étant une prise en charge financière de 25% par le CNC et de 50% par la Région mettant en place ce nouveau dispositif, les 25% restant devant être financés par l'opérateur ou les opérateurs regroupés. Concrètement, le CNC souhaite développer l'emploi de 200 médiateurs culturels sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, pour renforcer encore les actions en direction des jeunes, le CNC a engagé tout le secteur dans l'emploi de Services Civiques, en missionnant

l'association Unis-Cité. Pour initier cette démarche, une expérimentation a été lancée depuis le début de l'année 2016, avec une mission socle d'ambassadeur autour du cinéma et de la citoyenneté. Des jeunes du Service Civique ont donc été à la rencontre de lycéens pour relancer des rendez-vous réguliers et récurrents autour d'une expérience collective du cinéma et une pratique qui a formé des générations de cinéphiles : les ciné-clubs. Ces jeunes pourront aussi être mis au service des salles. Il s'agit donc de réfléchir aux missions qu'ils peuvent se voir confier et aux relais qu'ils peuvent représenter entre les nouvelles générations et les salles. Ils peuvent pour commencer être un lien entre les lycéens et la salle de proximité, mais d'autres missions sont envisageables. Aux salles de s'en emparer pour former, accompagner ces jeunes et en faire des ambassadeurs les plus complets possibles et permettre que cette expérience soit la plus enrichissante pour eux. Une nouvelle promotion de jeunes doit arriver à l'automne. Ils sont encadrés par l'association Unis-Cité et pris en charge entièrement par le CNC et les Régions. Suite aux échanges avec la salle, Julien Neutres a précisé que la mesure de cofinancement de médiateurs culturels ne concernerait pas que les nouveaux emplois, mais aussi ceux préexistants. L'objectif est de développer ces postes, de les démultiplier. Le travail de répartition et d'allocation des moyens sera fait par les Régions en fonction des besoins et des demandes.

ÉCHANGE COLLECTIF : « DANS LE CONTEXTE DE CONCENTRATION DES SORTIES, COMMENT MIEUX VALORISER LES FILMS ART ET ESSAI POUR LE JEUNE PUBLIC ? »

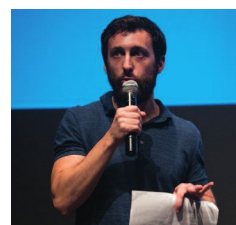
L'idée de cet échange collectif est venue suite aux faibles résultats de films d'animation jeune public à fort potentiel sortis à l'automne 2015 (Adama, Avril et le monde truqué, Phantom Boy notamment). Le nombre d'entrées, inférieur à celui attendu, a amené à s'interroger sur les raisons de ces échecs : le contexte social et politique des attentats a peut-être joué un rôle, mais surtout la forte concentration de films peut expliquer le phénomène.



Louis Arnaud

La première partie de cet échange a permis d'analyser la vie en salles de quatre films (*Le Garçon et la Bête*, *Phantom Boy*, *Tout en haut du monde* et *La Tortue rouge*), en comparaison avec l'évolution du marché et la part d'entrées et de répartition des copies entre les salles de moins de cinq écrans, de cinq à dix écrans ou de plus de dix écrans. Louis Arnaud, de Rentrak/comScore, qui a mené cette analyse à la demande de l'AFCAE, a proposé quatre études de cas permettant de mettre en évidence certains constats, notamment le fait que la part des petites salles et des salles classées projetant les films choisis est importante dès la première semaine (au moins 40 ou 50%), gagnant du terrain jusqu'à représenter la quasi-totalité

des salles dans lesquelles le film est encore proposé au public. Les tableaux proposés démontrent que les salles Art et Essai représentent un socle majoritaire stable et solide pour les sorties Jeune Public Art et Essai, avec de faibles variations dans les résultats obtenus. Les « petites » salles qui sortent un film Jeune Public représentent globalement, pour le distributeur, une « garantie ». Quand les grands établissements de type multiplexe connaissent une amplitude beaucoup plus grande dans leurs résultats en fonction des films. Ce qui varie par ailleurs, dans les différents films examinés, c'est l'évolution de leur vie au fil des semaines d'exploitation. Alors que *Le Garçon et la Bête* et *Tout en haut du monde* suivent les fluctuations du marché pendant leurs trois premières semaines, ils chutent à la quatrième semaine pour ne plus remonter. *Phantom Boy*, en revanche, a connu un pic lors de la neuvième et dixième semaines, correspondant aux



Kevin Bertrand

vacances de Noël. *La Tortue rouge*, enfin, offre un autre parcours, étonnant, étant donné sa date de sortie (le 28 juin). Le film a eu un parcours plus « classique » de film Art et Essai et a réussi à s'inscrire dans la durée, en dépit de la période estivale, période généralement creuse pour l'Art et Essai (cf tableau p. 4). Suite à ces analyses, l'échange a permis de s'interroger sur les raisons de ces résultats. Kevin Bertrand, du *Film Français*, qui avait proposé l'année dernière un dossier sur deux numéros sur les films Jeune Public, a donné quelques éléments de réponse et de réflexion sur le sujet. À l'automne 2015, les trois sorties attendues (*Phantom Boy*, *Adama* et *Avril et le monde truqué*) n'ont pas atteint les résultats escomptés. ➤

► Pourquoi ces films, mis en lumière par le Festival d'Annecy notamment, avec une bonne critique presse et spectateurs au moment de leur sortie, ont-ils connu des résultats décevants ? Pour Kevin Bertrand, l'une des réponses est que, depuis quelques années, la concentration des sorties à l'automne ne fait que s'accroître. Mais cela n'explique pas tout. Ces films Art et Essai se retrouvent aussi face à de grosses productions, souvent des franchises, souvent américaines, avec une esthétique standardisée (Pixar, Dreamworks...) et des moyens de promotion sans commune mesure. C'est ici que la présence dans des festivals a une influence. Lorsqu'on reprend l'exemple de *La Tortue rouge*, on peut expliquer notamment son beau succès par sa présence à Cannes et à Annecy, une sortie rapide après ces festivals, ainsi que le fait que le film est à la fois pour les adultes cinéphiles et le

jeune public. L'examen de la sortie en octobre de *Ma Vie de courgette*, également présent à Cannes, qui s'adresse à la fois aux plus jeunes et à un public adulte, sera à cet égard très intéressant. L'échange qui a suivi a été l'occasion pour

Cécile Noesser, déléguée générale de l'Association Française du Cinéma d'Animation, de prendre la parole sur ces sujets et pour présenter l'état de la réflexion de l'AFCA sur ces questions, avec la mise en place d'actions permettant un accès et un accompagnement plus facile et plus large des films d'animation français. Le besoin pour les salles d'avoir accès à des éléments de fabrication pour permettre un meilleur accompagnement en amont de la projection du film, ou même pendant, dans le cadre de débats ou d'animations, a aussi été évoqué.



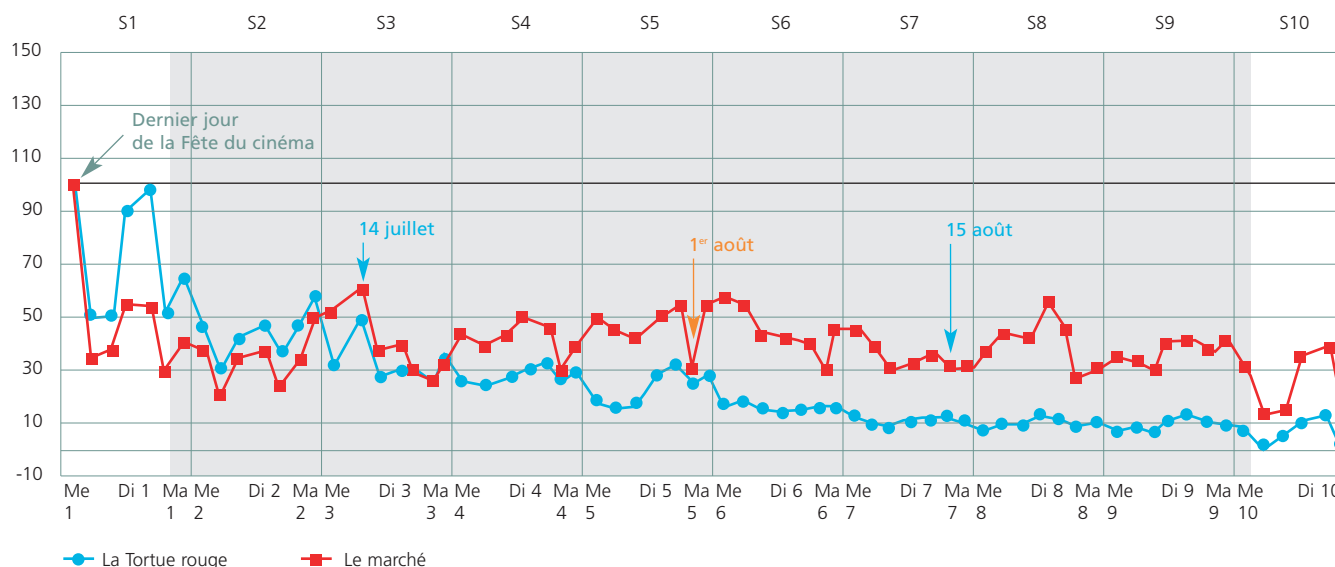
Cécile Noesser

Le cas des programmes de courts métrages a été soulevé, notamment par une intervention d'Arnaud Dmuyinck, avec des films qui coûtent souvent moins cher et font de beaux

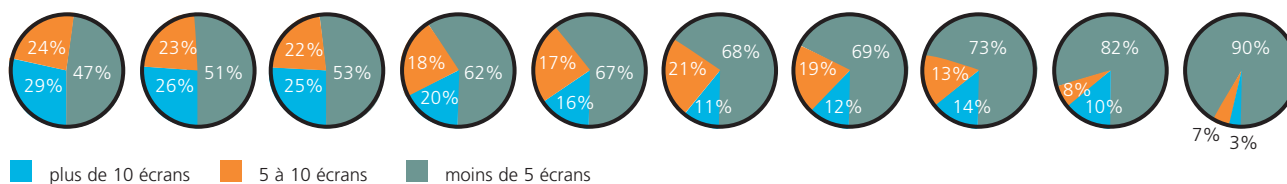
scores en salles. Mais cette question amène aussi à la question des publics. Là où les très jeunes publics (entre 2 et 5 ans) sont faciles à attirer, les enfants de 7 à 11 ans commencent à développer des nouvelles pratiques d'écrans qui échappent aux salles Art et Essai. Il devient difficile de les attirer. Un travail des distributeurs auprès des prescripteurs (parents, enseignants) reste à faire pour réussir à reconquérir ces publics.

La Tortue rouge

Suivi du film et du marché avec pour base 100 les entrées du premier mercredi



Pourcentage des entrées en fonction de la taille de l'établissement cinématographique



Source : Rentrak (Groupe comScore). Reproduction interdite, tous droits réservés par Rentrak (Groupe comScore).

DÉMONSTRATION DE TABLE MASHUP



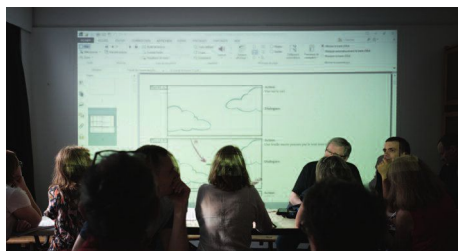
Proposée par Élise Tamisier.

Lors de différents ateliers, il est apparu que la table mashup, par la nature de son dispositif, permet au public de se constituer comme groupe actif très rapidement : intervenant et public partagent un même espace et agissent conjointement sur l'image et sur le son. La prise en main rapide de l'outil et la simplicité des gestes associés permettent à tous d'enchaîner simplement deux ou plusieurs plans, et de comprendre la mécanique de base du montage cinématographique.

La table mashup permet également de créer un espace d'échange et de parole autour des images, dans le respect des connaissances de chacun et sans prérequis culturel et cinématographique importants.

Les exercices proposés ont permis de poser les bases d'une réflexion sur les situations de réception d'un film : quel sens ont les images que nous sommes en train de voir ? Qu'est-ce que nous ressentons devant telle ou telle image, devant telle suite d'images et de sons ?

LES ATELIERS



■ Atelier 1 : Initiation au story-board

Animé par Anthony Roussel (Du cinéma plein mon cartable à Dax) et France Davoigneau (La Comète à Châlons-en-Champagne), avec l'intervention d'Arnaud Demuynck (réalisateur de Du vent dans les roseaux).

L'atelier a débuté par une présentation par Arnaud Demuynck de son travail, s'appuyant sur

son prochain programme de courts métrages. Il a abordé le rôle du producteur et son rôle dans la construction d'un film, le choix d'un texte adapté, la construction du récit puis la création du story-board, la mise en place de l'animatic et l'explication des ajouts, des différentes phases de travail, des retours et des évolutions.

C'est ensuite Anthony Roussel qui a pris la parole pour présenter son travail autour du story-board, de son atelier et du cadre d'application (scolaire, hors temps scolaire, groupe de travail, etc.). Il s'agit, dans un premier temps, d'expliquer et de comprendre les outils et la grammaire cinématographique, à l'aide de documents illustrés (types de plans, mouvements de caméra, cadres, etc.). Ont été évoquées les différentes techniques pour construire un story-board, avec par exemple, au-delà du dessin, la photographie, facilement expérimentable en atelier.

Dans un second temps, les participants à l'atelier

ont pu passer eux-mêmes à la pratique. Les consignes étaient les suivantes : retranscrire en dessin quatre phrases. Il ne s'agissait pas de faire un dessin unique par phrase, mais de réfléchir aux possibilités et de choisir un format unique pour l'ensemble des plans. Au fur et mesure de la pratique, les participants ont pu partager leurs questions, réactions et expériences.

Anthony Roussel a conclu, en comparant avec ce qu'il a vu et expérimenté dans ses différents ateliers. Ce temps de bilan a été l'occasion pour les participants d'échanger leurs idées et réflexions sur l'apport de cet atelier à leurs pratiques en salles. In fine, les participants ont assisté à une projection du début d'*Il était une fois dans l'Ouest*, de Sergio Leone, pour voir comment les phrases sur lesquelles il avait été proposé de travailler ont été illustrées par un grand réalisateur.

France Davoigneau



■ Atelier 2 : Apprentissage de la lecture des images pour les animateurs Jeune Public des salles

Animé par Florian Deleporte (Le Studio des Ursulines à Paris) et Michèle Iracane (Ciné Action Palace à Chauffailles), avec l'intervention d'Élise Tamisier.

L'intervention d'Élise Tamisier (intervenante en éducation au cinéma, doctorante en Sciences de l'éducation sur la création cinématographique en milieu scolaire) s'est appuyée sur sa pratique d'ateliers menés en milieu scolaire pour construire des approches de films. Ces approches sont basées sur

l'expérience de spectateur, en ne prenant donc pas pour point de départ une grammaire du cinéma, dont l'enseignement n'est pas une fin en soi, ni un code que l'on doit maîtriser pour une bonne réception du film, même si l'on admet une certaine « complexité » et une « richesse » du cinéma (cf. Roland Barthes, pour qui le film passe vite et est trop riche pour qu'on puisse en embrasser la complexité au premier regard ; le cinéma résiste au spectateur).

Élise Tamisier a montré comment elle concevait une séquence pédagogique, en s'appuyant notamment sur des photographies, en illustrant ses propos par trois exemples : *Il Giovedì* de Dino Risi (1964), *Un monde parfait* de Clint Eastwood (1993) et *L'Été de Kikujiro* de Takeshi Kitano (1999). Le visionnement des films permet de dégager des thématiques, des éléments de parenté entre eux et donc d'en proposer une lecture sous un prisme particulier. Il s'agissait ici du costume et de la relation filiale, en extrayant des images des films qui seront montrées lors de l'atelier. Après la projection du film, il existe plusieurs façons d'aborder le ressenti des spectateurs sur sujet. Par exemple, il est possible de leur

demande de citer des titres de films ou d'œuvres extérieures au cinéma, auxquels le film leur aura fait penser, dessiner un moment du film qu'ils ont aimé, identifier les différentes tenues de l'enfant et s'en servir de base de discussion sur le thème du vêtement dans le film (dans ce cas précis). L'échange se fait du point de vue du spectateur. Choisir des images fixes dans un film ou proposer un exercice de dessin précis permet d'être honnête avec la réalité du cinéma : on ne peut pas tout aborder dans un temps très court.

Il convient de créer les conditions pour qu'une prise de conscience se fasse et que le public s'exprime, plutôt que de donner des pistes de lectures ou des analyses qui pourraient être des jugements, des visions qui se révéleraient de toute façon incomplètes. Il est important que l'animateur, l'adulte, ait des connaissances et d'autres références pour mener ce type d'intervention. La force d'une intervention et sa pertinence résident dans le sérieux apporté à sa préparation. Celle-ci est chronophage mais nécessaire, dépassant le seul film concernant l'atelier, par d'autres films et d'autres œuvres en dehors du cinéma.

Pascal Robin



■ Atelier 3 :
Les formations et projets pédagogiques à mener avec le personnel des centres de loisirs

Animé par Fabienne Weidmann (Plein Champ à Clermont-Ferrand) et Marie Freydière (Espace Aragon à Villard-Bonnot), avec l'intervention de Sylvie Buscail (Ciné 32 à Auch).

Sylvie Buscail a commencé par évoquer l'expérience de formation « Initiation aux images » mise en place par Ciné 32. Cela fait quinze ans que l'équipe a initié ces formations à destination du personnel de Centres de Loisirs. Cette formation a lieu tous les ans, sur trois jours (non-consécutifs) et accueille dix à vingt candidats par an. Les trois jours de formation sont répartis sur l'année avec deux axes principaux : un axe pratique (prise de vue, de son...) et un axe plus théorique lié à l'écriture. Le but est de les amener à définir et à penser leur projet de film avant de se lancer

dans la réalisation, la pratique mais aussi d'éveiller ou consolider une cinéphilie. Les animateurs permanents suivent souvent la formation deux ou trois ans de suite. Il en résulte une réelle « éducation » du regard. Cette formation crée des liens durables entre les animateurs et les enfants. Elle est très reconnue par les financeurs : malgré le contexte de baisse de subventions, elle n'a jamais été remise en cause. Il serait intéressant d'intégrer cette formation aux BAFA/BAFD mais les moyens et le temps accordés à cette formation initiale viennent à manquer. D'autres associations mènent des expériences similaires, axées elles aussi à la fois sur un volet « initiation à la pratique de réalisation » et un autre sur l'accompagnement des films, la préparation de la sortie au cinéma... Sur certains territoires, pour aider les animateurs à mieux appréhender la notion d'éducation à l'image, ils sont invités à assister aux formations École et Cinéma. Le but de ces expériences n'est jamais de se substituer aux animateurs mais de les accompagner dans une démarche qualifiante du volet cinéma de leurs animations.

Marie Freydière a aussi présenté une expérience mise en place à l'Espace Aragon à Villard-Bonnot. Le cinéma prévoit quatre mercredis dans l'année avec un film pour les 3/5 ans et un film pour les 6/11 ans, auquel peut s'ajouter un jour pendant les vacances scolaires. L'animation des séances est conçue et

préparée par l'animatrice du cinéma, qui l'envoie en amont aux animateurs du centre de loisirs, qui animent eux-mêmes les ateliers. Le personnel du cinéma passe juste de groupe en groupe pour vérifier le bon déroulement des activités. Les fiches ateliers sont conçues pour permettre une plus grande autonomie des enfants comme des animateurs.

De nombreuses questions ont été soulevées lors de cet atelier, notamment les contraintes liées au travail entre centres de loisirs et salles de cinéma, comme les horaires et le temps de déplacement pour certains centres. Également évoquée, la difficulté de faire coïncider le calendrier des animations des centres de loisirs avec celui de la programmation des salles. À noter aussi que les équipes des centres de loisirs ne sont souvent composées que d'un permanent et de nombreux vacataires, qui n'ont pas toujours accès aux formations. Enfin, la question des tranches d'âge a été abordée notamment pour les adolescents : comment les attirer en salle ? Que leur proposer ? Doit-on programmer à destination des adolescents ou doit-on leur confier cette programmation ? Toutes ces questions ont été saisies par le Groupe Jeune Public de l'AFCAE avec un premier essai de programme de courts métrages à destination des adolescents : *Mutations en cours*, en partenariat avec l'Agence du Court Métrage, ainsi que la mise en place de nouveaux documents.

Agathe Fourcin



■ Atelier 4 :
Présentation de deux outils d'éducation aux images

Animé par Jérôme Jorand (La Passerelle à Rixheim) et Jérémie Monmarché (Les Studios à Tours), avec l'intervention de Sylvie Mateo (CinAimant, association Tilt) et d'Hélène Bellenger (Pause Photo Prose, Les Rencontres d'Arles).

Le premier atelier, présenté par Sylvie Mateo, concerne le **CinAimant**. Il s'agit d'un jeu de cartes qui s'appuie sur des photographies aimantées sans bord, respectant le cadre de chaque film dont ils sont extraits. L'objectif de cet outil pédagogique est de doter les animateurs d'un support pour apprendre le français à un public en difficulté. Ce jeu a été pensé pour donner la parole à tous les enfants.

Le déroulé de cet atelier est le suivant : avant le lancement de la projection, l'animateur choisit

quatre images pour que le public imagine le film. Afin de faire participer tout le monde, les enfants sont en petits groupes et chaque groupe a en main les quatre photogrammes. L'animateur peut proposer d'imaginer l'histoire, ou bien de trouver un titre. Les consignes sont très ouvertes afin de ne pas formater les réponses des enfants. Chaque petit groupe va au tableau pour placer ses photogrammes et donner son interprétation. Les images permettent aux enfants une grande liberté de parole. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Les idées de chacun peuvent être notées sur un tableau. C'est à l'animateur de mener son atelier. L'objectif étant de donner du vocabulaire pour parler du film. Après le passage de tous les groupes, le film dont sont extraits les photogrammes est projeté en salle. À la fin de la projection, l'animateur propose à chacun de dessiner un moment du film en deux minutes puis les dessins sont tous affichés sur le tableau. On parle ensuite des dessins afin de toujours développer le langage de l'enfant. L'animateur peut aussi demander à chaque enfant un mot qui évoque pour lui le film. Cette liste de mots peut être écrite sur des étiquettes aimantées afin de les utiliser pour parler du film.

Les possibilités du CinAimant sont multiples et le jeu peut s'adapter à tout type de public. On peut imaginer de nombreux jeux avec les images pour faire parler les enfants.

Le deuxième atelier, présenté par **Hélène Bellenger**, est **Pause Photo Prose**. Cet atelier se présente comme un jeu de société. Il s'agit ici d'explorer l'univers de la photographie avec un outil simple et ludique. Plusieurs équipes sont constituées en fonction des effectifs (quatre groupes de cinq personnes environ). Quatre tables sont disposées dans la salle sur lesquelles des photos de la taille d'une carte postale sont posées. Chaque équipe a les mêmes photos. Le jeu se déroule en trois manches. Il permet de se questionner autour de 32 photographies d'auteurs contemporains.

Première manche : faire deviner à ses équipiers une photo tirée au sort. La consigne pour faire deviner la photo est tirée avec un lancer de dé (par exemple 1 : dessinez la photo ; 2 : mimez la photo ; 3 : dites le contraire de ce que vous voyez...). Deuxième manche : l'animateur lit une parole de photographe sur son travail et les équipes doivent choisir la photo qui illustre pour eux cette parole. Chaque équipe explique son choix, tente de comprendre la démarche du photographe.

Cet outil est construit sous forme de jeu mais ne nécessite pas de connaissances particulières en photographie. Il peut s'adapter au public et aux objectifs de l'intervenant.

Sophie Morice-Couteau

LES FILMS EN COURS DE RÉALISATION



Arnaud Demuynck

Du vent dans les roseaux, programme de courts métrages d'animation.

Présenté par le réalisateur et producteur Arnaud Demuynck, en présence de Valentin Rebondy, Jérémy Bois et Romain Salvaty (Cinéma Public Films). Sortie prévue en octobre 2017.

Après *La Chouette entre veille et sommeil*, présenté l'an dernier et qui sort le 19 octobre, Arnaud Demuynck est venu nous évoquer ce nouveau programme de courts métrages. Cinq films le composent, au cœur desquels il est proposé de rencontrer de jeunes héroïnes fortes et indépendantes. Ces petites filles joueront avec les codes et déjoueront l'autorité, montrant toutes un fort caractère. Des extraits de tous les films ont été présentés ainsi que des éléments de recherches graphiques et de fabrication. Trois films sont déjà terminés, dont un premier film réalisé par une jeune réalisatrice, Anaïs Sorrentino (*Dentelles et dragons*). Deux autres (*La Licorne* et *Du vent dans les roseaux*) sont encore en cours de réalisation.



Zombillenium, long métrage d'animation.

Présenté par les réalisateurs Arthur de Pins et Alexis Ducord, en présence de Marc Bonny (Gebeka Films). Sortie prévue en octobre 2017.

Adapté de la bande-dessinée du même nom d'Arthur de Pins, *Zombillenium* est un parc d'attractions peuplé de vrais monstres. Zombies, loup-garous, vampires peuplent ce film qui, malgré son univers grisonnant et ses personnages maléfiques, sera visiblement très drôle. Les réalisateurs ont montré les recherches esthétiques faites à la fois sur les personnages et sur l'univers du film, inspirés notamment du Nord et de films sociaux britanniques (comme *Les Virtuoses* de Mark Herman). L'aperçu donné montre une galerie intéressante de personnages variés allant de la petite fille humaine à la momie, en passant par le vampire et le directeur du parc. La BO du film, composée par le groupe français Skip the use, a aussi été évoquée, avec la projection d'un extrait offrant à la fois un aperçu de l'univers visuel et musical.

LES FILMS EN AVANT-PREMIÈRE



Doris Gruel, Tiana Rabenja et Léa Belbenoit pour *La Grande Course au fromage*



Michel Ocelot pour *Ivan Tsarévitch et la princesse changeante*



Sébastien Laudenbach pour *La Jeune Fille sans mains*



Emmanuelle Chevalier pour *Julius et le Père Noël*



Panique Tous courts



Ciné-concert : *Alice comedies*

CINÉ-CONFÉRENCE : CITOYENNETÉ ET VIVRE ENSEMBLE



Marcel Rufo

Cette conférence est le fruit d'une réflexion d'un sous-groupe au sein du Groupe Jeune Public, chargé de réfléchir à l'offre faite au public adolescent. Ce nouveau projet fait suite au programme *Mutations en cours*, déjà élaboré en partenariat avec l'Agence du Court Métrage, et vise à réfléchir sur le thème de la citoyenneté et du vivre-ensemble, thème d'actualité.

Après la projection de deux films, *Beach Flags* de Sarah Saidan et *Journée d'appel* de Basile Doganis, le psychologue et pédopsychiatre **Marcel Rufo** est intervenu pour parler de la difficulté et de l'importance d'aborder ces thèmes avec des adolescents, d'autant plus en utilisant le média cinéma. Ces films peuvent rendre sensibles des choses qui peuvent paraître lointaines, mais sont pourtant encore ancrées dans la réalité comme, par exemple, le mariage forcé.

Marcel Rufo pense que la question soulevée par le film *Journée d'appel* est celle de la citoyenneté par le biais du passé et de l'histoire. Il pose la

question des méthodes d'enseignement de l'Histoire, du discours que sont capables de porter les adultes sur ce passé et cette histoire. La complexité de ces films, c'est aussi la façon dont les adultes eux-mêmes les reçoivent. Si on montre ces films à des adolescents, il ne faut pas qu'ils se retrouvent face à un silence. Pour cela, il est nécessaire d'armer les animateurs. Ces films peuvent faire peur, nous sortent de notre confort ou encore de notre bien-pensance.

Ces films que nous vivons ensemble dans deux mondes différents. Ces jeunes, présents dans les films proposés, sont notre pays, notre avenir. Marcel Rufo juge que les courts métrages choisis pour le prochain programme devraient aussi montrer des grands-parents et des familles, non pas seulement les jeunes. À défaut, le risque est de contribuer à creuser un fossé, de stigmatiser les problèmes de vivre ensemble en les associant exclusivement aux jeunes.

Une question soulevée par la salle est celle de la violence implicite et la possible absence pour le jeune adolescent d'être considéré comme égal. Comment expliquer la difficulté à accepter cette histoire commune et l'impossibilité à penser l'autre ? Qu'y-a-t-il de si insupportable dans une histoire passée commune qu'on ne puisse pas entendre voir l'autre comme un frère, en dépit des différences existantes ?

Un autre point abordé est celui des accompagnateurs. Si les enfants n'ont pas d'adultes éclairés en face, ces films pourraient être vus avec une vision paternaliste et condescendante ou alors avec jugement. Avant de montrer ces films, il faut former les adultes à les montrer.

L'échange a permis de mettre en évidence la complexité des films et leur caractère sensible. Le thème de « citoyenneté et vivre ensemble » semble trop vaste et les films pas forcément adaptés pour traiter de ce sujet. Ce temps aura permis aux membres du Groupe d'avoir des premières réactions face à cette ébauche de programme et de lancer de nouvelles pistes de réflexion pour sa mise en œuvre.

BILAN DES RENCONTRES



L'équipe du cinéma L'Alhambra à Marseille



Le Groupe Jeune Public de l'AFCAE

Pour conclure ces Rencontres, un temps d'échange mené par Guillaume Bachy a été l'occasion pour les participants de faire un bilan et de lancer de nouvelles pistes de réflexion pour l'année qui commence.

D'abord, la proposition d'un atelier pratique sur le story-board, qui faisait suite à une demande de l'année passée, a été saluée. La possibilité de repartir avec une animation facilement reproductible en salle et directement utilisable a paru très intéressante et enrichissante.

La question de la formation a été à nouveau soulevée, surtout avec l'annonce de nouveaux postes de médiateurs culturels et de services civiques. Renaud Laville et Guillaume Bachy ont souligné que ces formations existent en régions et que le meilleur moyen de relancer largement ce qui paraît utile pour les nouvelles générations d'animateurs Jeune Public

peut être une mise en réseau et une mutualisation des informations et formations existantes. La question de la formation se pose aussi pour les salles qui pourraient accueillir les futurs animateurs culturels dont parlait Julien Neutres ou en accompagnant les services civiques. Quelles formations pour ces nouveaux emplois ? Sur quel format ? Sur quel budget ? Enfin, sur la ciné-conférence et le public adolescent, l'attention du Groupe se porte sur la nécessité de proposer des programmes à géométrie variable en prenant en compte les différences entre chaque territoire et la diversité des publics.

L'échange s'est terminé par une salve d'applaudissements pour remercier à nouveau le Groupe Jeune Public, Guillaume Bachy et le cinéma l'Alhambra pour son accueil.



SOUTIENS ACTIONS PROMOTION

Mercenaire

de Sacha Wolff

Soane, jeune wallisien, brave l'autorité de son père pour partir jouer au rugby en métropole. Livré à lui-même à l'autre bout du monde, son odyssée le conduit à devenir un homme dans un univers qui n'offre pas de réussite sans compromission.

« Si *Mercenaire*, premier film de Sacha Wolff, 34 ans, séduit d'emblée, c'est par sa manière quasi-documentaire de faire le portrait d'un jeune homme, par le choix de distiller une fiction mais de ne jamais oublier qu'elle est écrite soit-elle, elle ne parle que du réel. Et ce dernier semble bien loin de nos vies. [...] C'est un monde nouveau que *Mercenaire* nous ouvre en allant jusqu'en Océanie, dans cette zone quasiment vierge de vrais films, loin des clichés de cartes postales ou de tout imaginaire et prédiction. »

Clément Ghys, *Libération*

■ Document disponible à commander auprès de l'AFC AE ou de votre association régionale.



MERCENAIRE de Wolff

avec Toki Pilioko, Iliana Zabeth,
Mikaele Tuugahala, Petelo Sealeu.
(France, 2016, 1h43).

Distribution : Ad Vitam. Sortie le 5 octobre.



DERNIÈRES NOUVELLES DU COSMOS

de Julie Bertucelli

(Documentaire, France, 2016, 1h25).

Distribution : Pyramide Films. Sortie le 9 novembre.

Dernières Nouvelles du cosmos

de Julie Bertucelli

À bientôt 30 ans, Hélène a toujours l'air d'une adolescente. Elle est l'auteure de textes puissants et physiques, à l'humour corrosif. Elle fait partie comme elle dit d'un « lot mal calibré, ne rentrant nulle part ». Visionnaire, sa poésie télépathe pense loin et profond, elle nous parle de son monde et du nôtre. Elle accompagne un metteur en scène qui adapte son œuvre, dialogue avec un mathématicien... Pourtant Hélène ne peut pas parler ou tenir un stylo et n'a jamais appris à lire ni à écrire. C'est à ses 20 ans que sa mère découvre qu'elle peut communiquer en agencant des lettres plastifiées sur une feuille de papier. Un des nombreux mystères de celle qui se surnomme Babouillec...

« Je n'en reviens pas encore d'avoir pu croiser sur ma petite route Babouillec et son univers. Elle ne parle pas, mais elle entend et perçoit tout avec une intensité qui sidère ceux qui la rencontrent ou la lisent. [...] Hélène nous questionne sur la puissance du cerveau et les limites de l'être social. Elle nous parle des échanges entre son monde intérieur, vaste et libre, et notre monde trop occupé à tout mettre dans des cases »

Note de la réalisatrice Julie Bertucelli

■ Document disponible à commander auprès de l'AFC AE ou de votre association régionale.

Le Client d'Asghar Farhadi

Contraints de quitter leur appartement du centre de Téhéran en raison d'importants travaux menaçant l'immeuble, Emad et Rana emménagent dans un nouveau logement. Un incident en rapport avec l'ancienne locataire va bouleverser la vie du jeune couple.

« Asghar Farhadi réalise un film [...] captivant et riche de subtils enseignements sur les réalités pleines de nuances de la société iranienne. Évoquant avec tact et finesse une série de sujets tabous en Iran – la prostitution, la frustration sexuelle, le viol –, il livre du même mouvement une histoire de vengeance personnelle et un portrait de société, où la place de l'homme et de la femme semble objet constant d'auscultation. »

Arnaud Schwartz, *La Croix*



■ Document disponible à commander auprès de l'AFCAE ou de votre association régionale.

LE CLIENT d'Asghar Farhadi

avec Shahab Hosseini, Taraneh Alidoosti, Babak Karimi (France, 2016, 2h05).

Prix d'Interprétation masculine au Festival de Cannes 2016.

Distribution : Memento Films. Sortie le 9 novembre.

Louise en hiver de Jean-François Laguionie

À la fin de l'été, Louise voit le dernier train de la saison, qui dessert la petite station balnéaire de Biligen, partir sans elle. La ville est désertée. Le temps rapidement se dégrade, les grandes marées d'équinoxe surviennent, condamnant électricité et moyens de communication. Fragile et coquette, bien moins armée que Robinson, Louise va apprivoiser les éléments naturels et la solitude.

« Le film fait évoluer la vieille dame [...] dans un décor dépouillé et figé aux tons pastels, réalisé au fusain et à la gouache sur un support papier dont les grains apparaissent à l'écran. [...] Sensible et délicate, la mise en scène de *Louise en hiver* s'abandonne aux pensées et rêveries de sa protagoniste, mise en voix de façon magistrale par Dominique Frot. »

Le Parisien



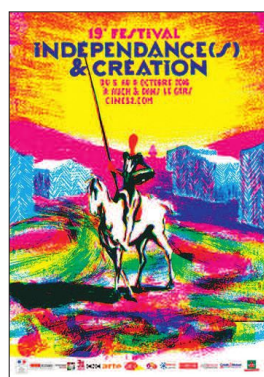
■ Document disponible à commander auprès de l'AFCAE ou de votre association régionale.

LOUISE EN HIVER de Jean-François Laguionie

avec la voix de Dominique Frot (France, 2016, 1h15).

Distribution : Gebeka Films. Sortie le 23 novembre.

AUCH



Pour la deuxième année consécutive, c'est à Ciné 32, à Auch, que s'est tenue la session de visionnement du mois d'octobre du Groupe Actions Promotion, du mercredi 5 au jeudi 6 octobre, en même temps que le Festival Indépendance(s) et Création. Parallèlement aux 6 films soumis aux membres du Groupe, le Festival a été une fois de plus, pour sa 19^{ème} édition, une grande réussite. En plus de faire découvrir au public une trentaine d'œuvres en avant-première (*Diamond Island* de Davy Chou, *Après la tempête* d'Hirokasu Kore-Eda, *Le Client* d'Asghar Farhadi...), la majorité en présence des cinéastes, le Festival a également participé à la 1^{ère} Journée Européenne du cinéma Art et Essai.

Cette activité intense a ainsi été couronnée par une fréquentation exceptionnelle de 16 412 spectateurs, dont un tiers de représentants des salles Art et Essai, venus de plus de 40 départements, confirmant la force d'attraction de la salle, dirigée par Sylvie Buscaïl et présidée par Alain Bouffartigue.

Il faut le souligner, c'est dans le Gers que, selon un communiqué du CNC, les films Art et Essai réalisent leur plus forte part de marché, avec 35% des entrées, traduisant le travail remarquable effectué depuis de nombreuses années par toute l'équipe du Ciné 32.

SOUTIENS PATRIMOINE/RÉPERTOIRE

Valmont de Milos Forman

Rien ne résiste aux entreprises de séduction de la marquise de Merteuil et du vicomte de Valmont. Ni la jeune vertu de Cécile de Volanges, ni la pruderie de la présidente de Tourvel, ni les purs sentiments du chevalier Danceny. Sous les lustres de l'Opéra et sous les frondaisons des parcs, dans le secret des alcôves et dans les lettres remises en cachette, la comédie de l'amour déploie ses jeux, ses masques et ses pièges. Mais au-delà de l'échiquier des stratégies libertines se tisse un réseau de tendresses et de désirs plus profonds. Unis par leurs complots et leurs secrets, Merteuil et Valmont règnent sur les salons et les boudoirs de cette aristocratie qui ignore que sa fin approche. Tels deux seigneurs sur le même territoire, ces virtuoses de l'intrigue amoureuse finiront par s'affronter. Et dans ce duel sans merci, un sentiment sincère est une faille mortelle.

« On retrouve bien les enjeux du roman, les personnages principaux au pari pervers, les diaboliques Merteuil et Valmont, montrés de façon glaçante et humaine, malgré le ton de comédie [...]. *Valmont* force encore l'admiration, des décennies plus tard. »

Frédéric Mignard (aVoir-aLire.com)

■ Document disponible à commander directement auprès de l'AFC AE ou de votre association régionale.

■ Un avant-programme numérique est disponible sur l'espace adhérent du site de l'AFC AE, ainsi que sur la plateforme CinéGO.



VALMONT de Milos Forman
avec Colin Firth, Annette Bening, Meg Tilly
(États-Unis / France, 1989, 2h20).
Distribution : Pathé Distribution.
Sortie le 2 novembre.



L'HÉRITIÈRE de William Wyler
avec Olivia de Havilland, Montgomery Clift, Ralph Richardson
(États-Unis, 1949, 1h55).
Oscar de la Meilleure Actrice 1950.
Distribution : Swashbuckler Films. Sortie le 16 novembre.

L'Héritière de William Wyler

À la fin du XIXe siècle, Catherine Sloper vit dans une riche demeure de Washington Square en compagnie de son père, un veuf richissime et tyrannique. La jeune fille, timide et sans grands attraits, fait la rencontre du séduisant Morris Townsend lors d'un bal. Le jeune homme lui fait aussitôt une cour empressée. Devenant un habitué de la maison des Sloper, il demande la main de Catherine à son père. Mais, celui-ci ne tarde pas à accuser le jeune homme d'être un coureur de dot et refuse...

« On parle souvent du classicisme de William Wyler, mais il s'agit avant tout d'une mise en scène traditionnelle, simple, effacée. Car caché derrière la fluidité et la discrétion de son style, Wyler s'attache aux moindres détails, travaillant sur la durée des scènes et des plans, poursuivant avec *L'Héritière* ses recherches formelles et dramaturgiques. »

Stéphane Beauchet (DVD Classik)

■ Document disponible à commander directement auprès de l'AFC AE ou de votre association régionale.

SOUTIENS-PARTENARIATS

La Mélodie du bonheur de Robert Wise

Dans les années 30, Maria mène dans le couvent de Nonnberg une existence heureuse, rythmée par la musique et le chant. Un jour, la mère supérieure décide d'envoyer la turbulente jeune femme dans la villa du capitaine Georg Von Trapp, un veuf qui élève seul sept enfants et qui recherche une gouvernante. Dès son arrivée, Maria se heurte à l'autoritarisme du capitaine. Mais sa délicatesse et sa bienveillance vont peu à peu séduire Georg Von Trapp et insuffler dans la villa un bonheur inconnu jusqu'alors. Pendant ce temps, la suprématie nazie arrive aux portes de l'Autriche...

« [Robert Wise] est un excellent faiseur respectueux de son public. Le moindre plan est soigné à l'extrême, qu'il s'agisse de la lumière ou du cadre, le montage est fluide, les chansons ne sont pas plaquées sur l'action, bien au contraire, elles en font partie intégrante. Les comédiens sont dirigés avec beaucoup de doigté. »

Mariane Spozio (aVoiR-aLire.com)

■ Document à commander à Lost Films : lostfilmsdistribution@yahoo.fr / 06 16 29 22 53



LA MÉLODIE DU BONHEUR de Robert Wise
(États-Unis, 1965, 2h54).

Oscars Meilleur Film et Meilleur Réalisateur 1966.
Distribution : Lost Films. Sortie le 19 octobre.



Missing de Costa-Gavras

Charles, un journaliste américain, et sa compagne Beth, se sont installés dans la capitale du Chili, Santiago. Mais suite au coup d'État qui éclate le 11 septembre 1973, Charles disparaît brusquement. Son père, un important homme d'affaires new-yorkais, vient en aide à Beth pour tenter de le retrouver.

« Aujourd'hui, après la condamnation officielle de Pinochet et la reconnaissance acceptée par les autorités américaines de la participation des États-Unis au coup d'État, *Missing* prend tout son sens, à l'image de la phrase de Milan Kundera : "Tout sera oublié et rien ne sera réparé." C'est aussi contre cette fatalité que lutte le cinéaste. »

Gérard Camy (*Télérama*)

MISSING (PORTÉ DISPARU) de Costa-Gavras
avec Jack Lemmon, Sissy Spacek, John Shea
(États-Unis, 1982, 2h02)

Palme d'or au Festival de Cannes 1982.
Dist. : Splendor Films. Sortie le 26 octobre.

■ Document à commander auprès de Splendor Films :
programmation@splendor-films.com / 09 81 09 83 55

■ Un avant-programme numérique est disponible sur l'espace adhérent du site de l'AFCAE, ainsi que sur la plateforme CinéGO.

ACTUALITÉS PATRIMOINE/RÉPERTOIRE

AVANT-PROGRAMMES NUMÉRIQUES DE PATRIMOINE



Les 4 nouveaux avant-programmes numériques de films de Patrimoine produits par l'AFCAE destinés à être diffusés avant les longs métrages *Mauvais Sang* de Leos Carax (Tamasa, sortie le 28 septembre), *Moi, un noir* de Jean Rouch (Solaris Distribution, sortie le 12 octobre), *Missing (Porté disparu)* de Costa-Gavras (Splendor Films, sortie le 26 octobre) et *Valmont* de Milos Forman (Pathé Distribution, sortie le 2 novembre), sont disponibles gratuitement pour les adhérents de l'AFCAE.

D'une durée de 5 minutes chacun, ils sont écrits et présentés par Ollivier Pourriol, qui a succédé au journaliste Jean-Jacques Bernard. Ils replacent les films dans le contexte initial de leur création et de leur diffusion à partir d'images d'archives et d'extraits. Ils sont produits par l'AFCAE, Caïmans productions en partenariat avec l'INA, avec le soutien du CNC.

Pour les programmer : justine.ducos@art-et-essai.org

Vous pouvez également les télécharger sur la plateforme CinéGO ainsi que sur le serveur FTP de l'AFCAE.

LYON LUMIÈRE RENCONTRES AFCAE/ADRC



Dans le cadre de la 8^{ème} édition du FESTIVAL LUMIÈRE à Lyon, les 12, 13 et 14 octobre 2016, comme l'an dernier, l'AFCAE et l'ADRC, en association avec l'ADFP, le GRAC, l'ACRIRA, les ÉCRANS, et les CIB, ont organisé trois journées à destination des professionnels dans le cadre du 4^{ème} Marché du Film Classique, consacrées au cinéma de patrimoine en salles. Un stand ADRC-AFCAE a été tenu dans l'espace du Marché.

De nombreuses animations et débats s'y sont déroulés, dont deux tables rondes (« Exploitation des films classiques : cessation d'activité, liquidation judiciaire, rachat de catalogue, quelles conséquences ? » et « Films de patrimoine : promotion, marketing, communication : quels moyens ? Quels enjeux ? »), un colloque (« État des lieux : les films de patrimoine en France et à l'étranger »), ainsi qu'une rencontre technique.

www.festival-lumiere.org

FOCUS SUR LES ART CINEMA AWARDS

22^{ème} Festival de Sarajevo – 12-20 août 2016

Album de Mehmet Can Mertoglu



Un couple sans enfant prépare l'album photo d'une fausse grossesse – à la plage, au travail, à la maison. De cette façon, leur enfant adoptif pensera qu'ils sont ses parents biologiques, et ils auront des preuves à montrer à leurs amis et collègues...

Le mot du Jury : « Le Art Cinema Award est décerné à un film qui dresse le portrait de la société turque d'aujourd'hui, en particulier de la vie quotidienne de la classe moyenne, ses conflits entre tradition et modernité, ambition et tabous sociaux. De plus, ce film montre une bureaucratie népotique. Intelligemment mis en scène, joué par deux acteurs principaux convaincants et basé sur un scénario plein d'ironie et de sarcasme, ce film révèle les contradictions internes d'un couple en apparence parfait et heureux, mais qui vit dans un monde de paraître et se ment à lui-même. »

Le Jury CICAIE était composé d'Erdmann Lange (Atlantis Filmtheater Betriebs, Mannheim, Allemagne), Giacomo Martini (Italie), Pierre-Alexandre Moreau (Cinémas Studio, Tours, France).

ALBUM de Mehmet Can Mertoglu

(Turquie/France/Roumanie, 2016, 1 h 44 min).

Ventes internationales :

The Match Factory, Balthasarstr. 79-81, 50670 Cologne, Allemagne.
Tél : +49 221 539 709-0 – info@matchfactory.de

13^{ème} Festival Jameson Cinefest 9-18 septembre 2016

That Trip We Took With Dad d'Anca Miruna Lazarescu



Roumanie, 1968. Deux frères que tout oppose (Mihai est indicateur pour la police, Emil dissident zélé) accompagnent leur père en Allemagne de l'Est, où il doit faire opérer ses yeux malades. L'odyssée émouvante des trois hommes les emmène jusqu'en Allemagne de l'Ouest.

Après *Silent River*, le court-métrage qui a remporté plus de 80 récompenses, Anca Miruna Lazarescu revient avec son premier long métrage.

Le mot du Jury : « De tous les films visionnés, *That Trip We Took With Dad* est celui qui a su faire preuve de la plus grande authenticité, en particulier du point de vue de l'esthétique et du scénario. Ce sentiment est renforcé par le cadre historique et culturel présent dans les mémoires du public moderne. Le film nous montre les relations quotidiennes compliquées que les citoyens entretenaient avec le régime. C'est le parfait *road movie* d'Europe de l'Est, mêlant à la fois humour, personnages travaillés, séquences bien dirigées et une photographie tout aussi réussie, sans oublier la bande-son rock des années 60 qui accompagne le film. »

Le Jury CICAIE était composé de Araszky György (Budapest, Hongrie), Matthew Maggi (Soppa Films, Malte), Hanula Zsolt (Budapest Film, Budapest, Hongrie).

THAT TRIP WE TOOK WITH DAD d'Anca Miruna Lazarescu

(Allemagne/Roumanie/Suède/Hongrie, 2016, 1 h 51 minutes).

Production : David Lindner Leporda et Verona Maier,

Filmallee GmbH, Bavariafilmplatz 7, 82031 Grünwald, Allemagne.

Tél : +49 (0)89 - 64 98 11 16 – info@filmallee.com

Annecy Cinéma italien – 21-27 septembre 2016

La Pelle dell'Orso de Marco Segato



Les années cinquante, dans un petit village des Dolomites. La tranquillité de l'endroit est mise à rude épreuve par un ours féroce qui sème la terreur. Un soir, dans un sursaut d'orgueil, Pietro lance un défi à son patron, Crepaz : c'est lui qui ira tuer l'ours. Son fils va le suivre dans cette aventure...

Le mot du Jury : « [...] un père et un fils ont des relations difficiles, amplifiées par l'absence de la mère et l'asociabilité du père. Cependant, ensemble, pour chasser un ours féroce qui sème la terreur dans la région, ils entreprennent un voyage autant physique que spirituel dans les paysages sauvages des Alpes. Initiation et quête pour se rapprocher de son père de la part de l'adolescent, rédemption pour l'adulte, ce premier film de Marco Segato, [...] interprété avec beaucoup de sensibilité par Marco Paolini et Leonardo Mason, a enthousiasmé le jury CICAIE ainsi que le jury officiel du Festival d'Annecy. »

Le Jury CICAIE était composé de Frédérique Méquignon (Cinéma Le Club, Gap, France), Anna Di Martino (Cinémathèque de Bologne, Italie), Maurizio Gambarelli (Cinéma Eden, Puianello, Italie).

LA PELLE DELL'ORSO de Marco Segato

(Italie, 2016, 1 h 32 min).

Production : Jolefilm s.r.l., via Quarto, 16, 35138 Padoue, Italie,
production@jolefilm.it

64^{ème} Festival de San Sebastián 16-24 septembre 2016

Bar Bahar (In Between) de Maysaloun Hamoud



Trois Palestiniennes partageant un appartement au cœur de Tel Aviv tentent de trouver un équilibre entre tradition et modernité, citoyenneté et culture, oppression et liberté.

Le mot du Jury : « Courageux, actuel, rafraîchissant, intelligent, rebelle et non-conformiste. [...] Maysaloun Hamoud a réalisé un film sur les problèmes des femmes et leur manque de liberté, et l'a fait de manière extrêmement audacieuse et claire, décidée et avec passion. »

Le Jury CICAIE était composé de Marta Pérez (CineCiutat, Palma de Mallorca, Espagne), Javier Pachón (CineArte, Espagne).

BAR BAHAR (IN BETWEEN) de Maysaloun Hamoud

(Israël/France, 2016, 1 h 42 min).

Ventes internationales :

Alma Cinema, Sara May, 71 Rue de la Fontaine au roi, 75011 Paris.

Tél : +33 1 55 28 03 16 – www.almacinema.com

Festivals 2017 : faites partie du Jury !

Ciné Junior (25 janvier – 7 février 2017), Berlinale Forum (9-19 février 2017), Berlinale Panorama (9-19 février 2017), Vilnius International Film Festival (23 mars – 6 avril 2017), Cinéma en construction (Toulouse, 17-28 mars 2017), Quinzaine des Réalistes de Cannes (17-28 mai 2017), Sarajevo International Film Festival (11-19 août 2017).
Plus d'information : www.cicae.org ou info@cicae.org.

COMPTE RENDU DU CONGRÈS DES EXPLOITANTS



Le 71^{ème} Congrès de la FNCF a été marqué cette année par un ordre du jour politique particulièrement chargé, résultant non seulement du nombre de dossiers importants pour les salles engagés ou finalisés durant l'année écoulée, mais des autres sujets qu'il reste à traiter, parfois urgemment, pour faire face aux profondes mutations auxquelles le secteur est confronté. La reprise des Assises du cinéma, la réforme prochaine de l'Art et Essai résultant de la mission confiée à Patrick Raude, la question du futur financement pour les salles de la diffusion des films en numérique, l'extension et la réforme des engagements de programmation des exploitants, la création d'engagements de diffusion des distributeurs pour les films Art et Essai « porteurs » au profit des communes de moins de 50 000 habitants, la suite donnée aux revendications en 2015 de la petite exploitation, la chronologie des médias, la renégociation des conventions État-CNC-Régions dans le cadre de la réforme des Régions, les inquiétudes relatives au maintien et au bon fonctionnement des dispositifs scolaires... Autant de sujets qui ont animé les débats, tant lors des réunions des branches, que lors du Forum de discussion et du traditionnel débat du mercredi après-midi avec les pouvoirs publics.

Le Forum

Le Forum débutait par les rapports de branche. Celui de la grande exploitation, présenté par Laurence Meunier, mettait l'accent sur le refus d'une nouvelle réduction de la fenêtre d'exclusivité de la salle dans la chronologie des médias, la perplexité sur la continuation des Assises du Cinéma et le trop grand nombre de films sortis chaque année, la lutte contre la piraterie, l'après-VPF et la nécessité de mise en place d'un nouvel outil de financement pour toutes les salles et de régulation des sorties de film en numérique. Le rapport de la moyenne exploitation insistait sur l'après-VPE, le financement des investissements et de la maintenance du numérique, ainsi que l'importance d'éviter toute dérégulation en l'absence de contribution. Face à la probable impossibilité de solution consensuelle au sein de la filière, la moyenne exploitation en appelait au recours à la loi pour créer un fonds à la pérennité de la diffusion numérique, abrevé par une contribution de 250 € pour toute sortie nationale. Après une rapide critique du fonctionnement des Assises, la rapporteuse, Marie-Laure Couderc, exposait les craintes que les arbitrages rendus à la suite de la mission Raude soient faits au détriment de la moyenne exploitation. Se faisant ainsi l'écho d'un débat matinal mouvementé en branche, résultant en très grande partie d'une mauvaise information de certaines salles quant à la réalité des discussions en cours. Enfin, Laurent Coët présentait le rapport de la petite exploitation, débutant son exposé par le rappel des revendications portées un an auparavant. Faisant état des avancées notables en un an, il saluait et remerciait notamment la Médiateur du Cinéma pour la récente recommandation en faveur des mono-écrans. Était aussi évoquée la satisfaction d'engagements de diffusion des distributeurs au profit des unités urbaines de moins de 50 000 habitants. Tout comme les efforts de certains distributeurs pour rendre plus neutre les outils de promotion des films. Restent néanmoins des points à continuer d'améliorer (comme par

exemple, un taux de location ne pouvant pas dépasser 40% en 5^{ème} semaine). Laurent Coët, qui insistait sur l'importance d'obtenir l'aide d'associations ou regroupements pour la saisine de la Médiateur du Cinéma notamment, appuyait sur le surcoût du numérique et la nécessité de créer un fonds de soutien *ad hoc* (oui, mon capitaine !). Il appelait enfin à ce que la réforme de l'Art et Essai aille dans le sens de la simplicité et de l'équité.

S'en suivit un échange avec la salle. À cette occasion, François Aymé, président de l'AFCAE, prenait la parole pour assurer de la solidarité du mouvement Art et Essai sur les sujets essentiels traités : de la chronologie des médias à la nécessité de mise en place d'un nouvel outil dans l'après-VPF. Il remerciait à son tour la Médiateur du Cinéma pour sa recommandation sur les mono-écrans, souhaitant une rapide extension de son champ d'application aux 2 et 3 écrans. Enfin, il prenait le temps de revenir sur la concertation dans le cadre de la réforme de l'Art et Essai. Observant un consensus entre le CNC et les organisations représentant l'exploitation sur la très grande majorité des propositions de Patrick Raude, il précisait que seules deux ou trois questions restaient en suspens et faisaient débat. Après avoir insisté sur la nécessité d'une augmentation conséquente de l'enveloppe Art et Essai pour que la réforme soit efficace et ne relève pas seulement de mesures symboliques, il reprenait la question d'un seuil minimum pour les établissements de catégorie C, D et E (représentant 90% des salles classées). Il rappelait que, pour les instances de l'AFCAE, le système actuel était à la fois illisible et inique. Tant vis-à-vis des cinémas de catégorie A et B, pour lesquels un seuil unique est prévu, qu'au sein des trois autres catégories en imposant de fait, par le biais d'un système d'indice complexe, des pourcentages de séances Art et Essai très différents en fonction du nombre d'écrans, pouvant aller du simple au sextuple, en faisant porter l'effort de plus important sur les plus petits établissements. Justifiant la proposition d'un seuil de 20% comme correspondant au marché de l'Art et Essai, il répondait à la polémique qui avait agité la moyenne exploitation en rappelant que l'AFCAE, pour tenir compte notamment de la spécificité d'établissements seuls dans des villes moyennes, devant diffuser toute l'offre cinématographique, avait proposé un seuil dérogatoire en valeur absolue des séances Art et Essai en faveur d'établissements faisant un travail Art et Essai conséquent. Enfin, il indiquait que la réforme devrait être mise en place de manière progressive pour permettre à tous de s'adapter. S'adressant enfin à Richard Patry, il souhaitait qu'une discussion constructive permette de trouver un point d'accord entre l'AFCAE, la FNCF et le CNC. Le président de la Fédération, sans fermer le dialogue, lui répondait en rappelant la position de principe de la FNCF. Xavier Lardoux, directeur du Cinéma du CNC, prenait la parole, d'abord pour dire sa volonté ferme de parvenir à obtenir, dans les arbitrages internes, une augmentation conséquente de l'enveloppe Art et Essai. Ensuite, pour se montrer rassurant et répéter que la volonté du CNC, avec cette réforme, n'était pas d'exclure mais d'engager une nouvelle dynamique sur l'Art et Essai. Il remerciait l'implication des professionnels, en soulignant notamment le travail sur ce dossier de l'AFCAE.

Le développement de séances non-commerciales concurrençant les salles fut ensuite évoqué, avant que la présidente de la Commission des affaires sociales ne présente l'actualité en la matière. Le Forum fut conclu par une présentation par Julie Gayet de la nouvelle formule de la Fête du court métrage.

Chronologie des médias

Le mercredi matin était consacré à une table ronde portant sur la chronologie des médias, animée par Pascal Rogard. Autour de la table : Marc Tessier, président du Syndicat des éditeurs de vidéo à la demande (Sévid), Thomas Valentin, vice-président du Groupe M6, Pierre-Jean Benghozi, économiste et membre du collège de l'Arcep, Karine Berger, députée PS des Hautes-Alpes et auteure de *La Culture sans État*, Alain Sussfeld, directeur général d'UGC et président de la Prociexp et Jan Runge, directeur exécutif de l'Union Internationale des Cinémas (l'UNIC).

☛ Cette table ronde, très instructive, a permis de faire un point sur les problématiques que soulève aujourd'hui la chronologie des médias, au regard des évolutions des marchés des différents supports de diffusion (salle, v&d à l'acte ou par abonnement, télévision, DVD...) et des positions des professionnels et des institutions (européennes notamment). Elle s'inscrivait également dans le contexte de la récente déclaration du directeur général du groupe Canal+, Maxime Saada, réclamant une avancée de la fenêtre d'exclusivité Pay TV de dix à six mois après la sortie en salle.

Les partisans d'une évolution ont chacun avancé leurs arguments. Thomas Valentin, vice-président du directoire du groupe M6, a ainsi évoqué la question problématique du non-déplacement du délai de diffusion de 22 mois d'un film sur une chaîne gratuite, lorsqu'il n'est pas acheté en Pay TV, particulièrement handicapant tant « les films sont de plus en plus rincés avant leur passage sur la télévision en clair ». À sa suite, Marc Tessier a réaffirmé l'importance de la fenêtre salle dans la carrière d'un film. Il a clairement exposé la problématique pour les opérateurs de v&d à l'acte qui s'inscrivent dans la chaîne entre la salle et les télé payantes. Le directeur général d'UGC, Alain Sussfeld, rappelant que la salle était le support qui rapportait le plus de recettes d'exploitation aux œuvres, a milité pour la défense de la fenêtre d'exclusivité de celle-ci, estimant que la place de chacun était aussi fonction de ce qu'il rapportait économiquement à l'ensemble de la chaîne de la création. Jan Runge a rappelé à ses collègues que le fonctionnement même de la chronologie des médias, système typiquement français, restait une gageure à expliquer à la Commission européenne, « obsédée » par l'idée de créer un marché unique en Europe. Il a également souligné l'importance d'intégrer les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) dans le financement des films. En fin de discussion, l'économiste Pierre-Jean Benghozi a établi une corrélation entre chronologie des médias et piraterie : « L'une des solutions au piratage passe par une chronologie adaptée aux pratiques et aux attentes des spectateurs. Les deux questions ne peuvent pas être séparées. »

Débat avec les pouvoirs publics

Le débat avec les pouvoirs publics a été rythmé par les discours de Richard Patry, président de la FNCF, et de Frédérique Bredin, évoquant l'un et l'autre tous les sujets de la veille, au cœur des problématiques de l'exploitation. Nous en reproduisons les principaux extraits qui intéressent le mouvement Art et Essai. Le temps d'échanges qui s'ensuivit fut surtout l'occasion pour le président de la FNDF, Victor Hadida, de faire part à l'assemblée de l'incrédulité des distributeurs quant à l'idée d'un nouvel outil de financement du numérique pour compenser des « transferts de charges », alors même, selon lui, qu'avait été conclu entre les exploitants et le reste de la filière, au moment de la loi du 30 septembre 2010, un pacte devant conduire à exclure tout nouveau financement suite à l'arrêt des contributions numériques. Richard Patry lui répondait que la situation avait significativement changé par rapport à 2010 et que personne n'avait imaginé certaines conséquences financières du numérique, y ajoutant le rôle de régulation des contributions. François Aymé intervenait pour évoquer à nouveau la réforme de l'Art et Essai quand Stéphane Libs, co-président du SCARE, évoquait la problématique du paiement tardif, cette année encore, des aides Art et Essai, ainsi que l'irritation des salles Art et Essai face à l'opération du « coup de pouce UGC ».

L'après-midi s'achevait par la première remise du Prix de la salle innovante. Le jury, composé de Patrick Bloche, député PS de la 7^{ème} circonscription de Paris et président de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée Nationale, Laurent Cotillon, directeur de la publication du *Film Français*, Cécile de France, Cédric Klapisch, Arnaud Métral, directeur général de Webedia-Allociné, Agnès Salson, diplômée de la Fémis et cofondatrice du Tour des Cinémas et Jean-Paul Viguier, architecte, a remis le Grand Prix à la salle Le Carroussel à Verdun (pour l'innovation architecturale), le Prix du jury à L'Atalante à Bayonne (pour l'innovation en matière de programmation) et a décerné trois mentions spéciales pour Le Générique à Héric (pour l'innovation en matière de relations au public), Le Gyptis à Marseille (pour l'innovation en matière de programmation) et Les Fauvettes à Paris (pour l'innovation en matière de programmation).

La journée s'achevait par l'hommage rendu à Nicole Garcia, en présence de la Ministre de la Culture, Audrey Azoulay, qui avait tenu à être présente en dépit d'un agenda particulièrement chargé, accueillie très chaleureusement par la salle qui, sans manquer de rappeler son attachement au secteur et ses bons souvenirs des nombreux Congrès auxquels elle a assisté au titre de ses différentes fonctions au CNC, a annoncé l'augmentation du budget de la Culture et sa volonté de voir l'ensemble des réformes du secteur aboutir, dans le sens de la préservation de la plus grande diversité cinématographique.

ANNONCE DU BUDGET 2017 DE LA CULTURE

Pendant que se tenait le Congrès à Deauville, c'est à Paris, le 28 septembre, qu'Audrey Azoulay a annoncé une enveloppe d'un montant record pour la Culture en 2017. D'une hauteur de 10 milliards d'euros, il prévoit 707 millions pour le seul secteur du cinéma. De la sorte, le CNC va voir son budget s'accroître de 5%, notamment pour accompagner « les réformes en cours pour l'export, le court-métrage, le documentaire ou les cinémas d'Art et Essai ». Cette hausse substantielle est, selon la Ministre, le signe clair que la Culture est vue par le gouvernement comme « une priorité dans la période actuelle, facteur d'émancipation individuelle et de rassemblement des Français ».

L'ensemble des interventions lors du Congrès ont été filmées et peuvent être visionnées dans leur intégralité sur le site de la FNCF.

RÉACTION DU BLOC SUR L'APRÈS-VPF

Par voie de communiqué, le BLOC a répondu aux débats du Congrès sur l'après-VPF. Réponse déterminée, dans laquelle le Bureau de liaison appelle de ses vœux le maintien du dialogue et de la concertation entre les différents acteurs de la filière dans le cadre des Assises du cinéma. Dans le même temps, estimant que la FNCF veut que les distributeurs et ayants droit « prennent en charge de façon permanente une partie des coûts qui incombent par nature aux salles de cinéma, à savoir la maintenance et le renouvellement du matériel de projection », le BLOC se positionne de façon claire : « Notre réponse est NON ! Il revient à la partie de l'exploitation en salles qui a développé ses recettes hors films et fait des économies de personnel considérables grâce au numérique de faire preuve de solidarité. » Notons toutefois qu'il sera difficile d'engager une discussion sur la transparence et la question du partage des recettes de l'exploitation si la question du coût du numérique est écartée du débat... Pour sa part, le CNC a annoncé (et a confirmé lors de la réunion des Assises du 13 octobre) la mise en place d'une mission confiée à un grand corps de l'État pour une étude sur les coûts de la diffusion numérique (pour l'exploitation et la distribution). Et ce, afin de disposer d'éléments objectifs sur la question.

LE COURRIER DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE ART & ESSAI

12 RUE VAUVENARGUES 75018 PARIS

Tél. : 01 56 33 13 20 – Fax : 01 43 80 41 14
afcae@art-et-essai.org – www.art-et-essai.org

Gérant : François Aymé.

Coordination : Emmanuel Rapiengeas.

Ont participé à ce numéro :

François Aymé, Renaud Laville, Benoit Calvez,
Aurélien Bordier, Emilie Chauvin,
Justine Ducos, Jeanne Frommer, Juliette Le Baron.

ISSN n° 1161-7950

Avec le concours du



DISCOURS DE RICHARD PATRY, PRÉSIDENT DE LA FNCF (extraits)

Certaines des revendications exposées ici l'an dernier par la **branche de la petite exploitation** ont été entendues. Les distributeurs proposent de plus en plus de bandes annonces sans date pour les salles qui ne disposent pas des films la première semaine. [...] Plus largement [...], je vous remercie, chère Frédérique et cher Christophe, de toute l'attention que vous avez portée cette année, avec vos équipes, aux préoccupations exprimées par la plateforme de la petite exploitation. Un grand nombre des points soulevés en 2015 ont déjà été résolus ou sont en bonne voie de l'être grâce à vous.

L'accord du 13 mai 2016 a permis la **création des engagements de distribution** favorisant la diffusion des films Art et Essai porteurs dans les villes petites et moyennes. [...] Nous avons, nous-mêmes, entendu leurs demandes et accepté de moderniser et d'étendre les **engagements de programmation**. Nous nous félicitons que la profession ait pu, sur ces sujets précis et documentés, trouver les équilibres nécessaires à l'ensemble de notre secteur et signer cet accord historique. [...] L'adoption de la loi « **Liberté de création, architecture et patrimoine** » nous permet aussi de voir aboutir de nombreux points. De plus, grâce à l'ordonnance à venir, nous pourrions moderniser notre cadre réglementaire. [...] Enfin, la publication, il y a moins d'un mois, par Laurence Franceschini, Médiateur du cinéma, d'une **recommandation sur la programmation des mono-écrans** est une étape essentielle pour ces salles. N'oublions pas que plus de la moitié des établissements cinématographiques en France n'ont qu'un seul écran. Même si nous aurions aimé que ce texte soit étendu, dès sa publication, aux très petits établissements cinématographiques de 2 ou 3 salles, cette recommandation reconnaît, d'ores et déjà, le travail spécifique, majeur et indispensable de la petite et moyenne exploitation dans la diffusion des films sur l'ensemble du territoire. [...]

Le maintien de la fréquentation n'est pas homogène. Paris, par exemple, voit sa fréquentation baisser depuis plusieurs années. Et pourtant, de nombreux investissements y ont été réalisés ces dernières années. Cette évolution négative du marché directeur de la diffusion du film en salle inquiète notre profession et au-delà. De plus, le changement de paradigme que constituent les **investissements continus qu'implique la numérisation des salles** est une source de préoccupation majeure pour nos adhérents. [...] Cette situation, entièrement nouvelle pour notre secteur, pose à la fois des **questions d'équilibre économique mais aussi de régulation des sorties**. Exploiter en numérique coûte beaucoup plus cher qu'en 35 mm, et dans tous les cas, au-delà même des économies structurelles qu'ont pu faire certaines salles. De plus, le cycle de l'obsolescence des projecteurs numériques est 2 à 3 fois plus rapide que celui des projecteurs

35 mm. [...] Il est donc fondamental que les salles de cinémas bénéficient de **financements nouveaux pour maintenir la qualité technique du parc français, sans obérer les autres investissements, toujours nécessaires, à l'amélioration de l'accueil des spectateurs**. [...]

Par ailleurs, dans un monde dans lequel la mise sur le marché des copies de films serait quasiment gratuite, on peut clairement prévoir une inflation du nombre des copies au détriment de la diversité de l'offre de films aux spectateurs. Oui, même s'il n'a pas été conçu pour cela, le VPF est aussi un outil de régulation ! [...] Il est donc absolument nécessaire d'envisager, ensemble, un dispositif innovant permettant de réguler le nombre de copies par films et de le doter d'un fonds de péréquation pour financer la maintenance et le rééquipement à moyen terme, l'Investissement Permanent Numérique, un IPN, pour soutenir et consolider les salles de cinéma et, pourquoi pas, pour couvrir certains besoins des distributeurs.

Cette année a aussi été marquée par la **pour-suite éprouvante des réunions des Assises...** [...] Sur le sujet de la diffusion du film en salles, les Assises ont été un succès. Nous avons participé à l'ensemble des 70 heures de réunions et contribué largement à la signature de l'accord du 13 mai 2016. C'est vrai ! [...] Nous sommes maintenant arrivés à la conclusion que le cercle des Assises du cinéma n'était plus adapté aux travaux qui nous restent à mener sur des sujets aussi divers que l'après VPF, la réforme de l'Art et Essai ou bien d'autres encore. [...] Je vous réitère notre souhait de travailler ensemble et de faire progresser nos dispositifs, mais de façon efficace et pragmatique. [...] Ne soyons pas prisonniers d'un dispositif qui nous semble inadapté pour résoudre les questions qui se poseront à nous demain. C'est au CNC de jouer son rôle, d'objectiver les situations et d'organiser la concertation avec chacune des organisations. [...]

Revenons maintenant sur la **réforme de l'Art et Essai**. Nous attendons avec impatience que nous soient communiqués les projets de mesures, inspirées par le rapport de Patrick Raude, que le CNC souhaite soumettre à la concertation. Nous vous l'avons déjà dit : beaucoup de points soulevés par ce rapport sont utiles et nécessaires. Mais nous réaffirmons ici notre détermination à ce qu'aucune salle, aujourd'hui classée, puisse être exclue ou pénalisée demain par les mesures qui seraient prises. Je pense notamment à certaines salles de la moyenne exploitation, déjà défavorisées aujourd'hui par le jeu des coefficients, qui se verraient écartées alors qu'elles réalisent, sur leur territoire, un travail Art et Essai souvent bien meilleur qu'il y a 10 ans. La réforme de l'Art et Essai de 2002 a été une grande réussite puisqu'elle a abouti à ce que plus de la moitié des cinémas soient classés Art et Essai ! C'est un cas unique au monde. La

réforme de 2016 doit continuer dans la même direction : simplifier, moderniser, inciter à faire plus et mieux, mieux récompenser la diffusion des films les plus difficiles, tirer tout le monde vers le haut sans exclure aucune salle !

[...] Je dois me faire le porte-parole de nos adhérents qui ont souffert cette année du **retard du versement des subventions**, dû aux problèmes informatiques que vous avez subis. [...] Nous avons dû également subir cette année des dysfonctionnements sur l'application SOFIE qui permet aux exploitants de suivre leur situation au regard du compte de soutien automatique. La fiabilité du fonctionnement pratique des dispositifs de soutien du CNC est une condition essentielle pour nous. [...]

Autre sujet de préoccupation, la **fragilisation des dispositifs d'éducation à l'image, notamment de Collège au cinéma**. En effet les départements n'ayant plus la compétence en matière de transport, y compris de transports scolaires, ils ne peuvent plus financer le déplacement des élèves des collèges pour aller au cinéma. C'est dramatique à moyen terme et il faut à tout prix que le CNC se saisisse de ce point dans le cadre des nouvelles conventions de développement cinématographique État-CNC-Régions. De plus, la réorganisation régionale fragilise un certain nombre de dispositifs en faveur de la diffusion, comme par exemple les chèques culture pour les lycéens. Il y a un risque réel que le cinéma en salle se retrouve, à nouveau, le parent pauvre des conventions régionales. [...]

Un dernier mot enfin sur les initiatives qu'à prises le CNC pour favoriser l'**émergence de ciné-clubs dans les établissements scolaires avec le soutien de jeunes en service civique**. Nous regrettons sincèrement de ne pas y avoir été associés ! Si l'idée de faire revivre les ciné-clubs peut paraître séduisante, beaucoup de nous ayant découvert le cinéma grâce à eux, la grande différence, c'est qu'à l'époque, on ne pouvait voir de films qu'en salle. [...] Ces opérations doivent donc se faire avec les salles et en complément des dispositifs existants, pas, comme c'est le cas actuellement, en remplacement !

Concernant la **chronologie des médias**, [...] seule la salle a contribué à la modernisation du dispositif en 2009 en cédant 1/3 de sa fenêtre. Seule la salle a un dispositif de dérogation pour les films fragiles, que nous sommes prêt à élargir à la moitié des films sortis en salle. La durée de 4 mois est la durée générale dans le monde car elle correspond à un équilibre économique de la filière et qui garantit le meilleur accès aux œuvres pour les spectateurs. [...] L'enjeu de la modernisation de notre dispositif concerne la diffusion des films après la salle. La salle est le maillon le plus dynamique et créateur de valeur pour toute la filière. Il serait suicidaire d'y porter atteinte. [...]

DISCOURS DE FRÉDÉRIQUE BREDIN, PRÉSIDENTE DU CNC (extraits)

Cette année, le Congrès est placé sous le signe de l'innovation et de l'avenir. [...] Vos salles ont su faire preuve d'innovation en ouvrant grand leurs portes aux publics les plus jeunes. Jamais les jeunes ne sont venus aussi nombreux au cinéma : plus de 6 millions de moins de 14 ans en 2015. Et c'est le succès de cette belle opération, 4 euros pour les moins de 14 ans, que nous avons lancé ensemble en 2014 [...] Alors, la salle innovante aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire ? D'abord, et toujours, les cinémas doivent être des lieux de technologies de pointe. C'est une attente très forte du public et particulièrement des jeunes. [...] La salle doit être un espace ouvert, vivant, connecté, interactif, animé. [...] Cela d'autant plus que les salles de proximité sont un atout merveilleux de notre pays. [...] N'oublions pas que, dans les petites communes, le cinéma est souvent le dernier lieu culturel encore ouvert. [...] C'est dans le même esprit que j'ai demandé à Jean Marie Dura de me remettre un rapport pour présenter les principales mutations de l'exploitation aujourd'hui et dessiner les contours de la salle de demain. »

Assises, petite exploitation

L'accord qui a été négocié et signé dans le cadre des Assises entre exploitants, producteurs et distributeurs est primordial pour toute la filière. Vous avez accepté de moderniser et d'étendre les engagements de programmation. [...] Ceci permettra une meilleure exposition des œuvres françaises et européennes, une meilleure promotion, et en définitive, de meilleures entrées pour ces films.

Ces engagements de programmation renforcent aussi, et c'est primordial, la distribution indépendante, qui souffre beaucoup depuis quelques années [...]. Vous avez obtenu, en retour, des engagements très fermes en matière de diffusion. C'est une grande première et c'est une étape majeure qui a été franchie. Ces engagements seront appliqués dès le début de l'année prochaine, et auront un impact considérable pour faciliter l'accès de nombreuses salles aux films porteurs Art et Essai. [...] Cet accord des Assises répond à une autre mesure essentielle que vous attendiez pour la petite exploitation : la limitation du plein programme. Une recommandation vient d'être prise par la Médiatrice pour les salles mono-écrans. C'est un texte majeur, une grande étape dans la reconnaissance du travail et l'importance des plus petites salles, [...] et la Médiatrice poursuit en ce moment-même la concertation pour les salles de deux et trois écrans. [...]

Cartes illimitées

Autre sujet important, vous souhaitiez également, pour les salles indépendantes, clarifier les relations financières entre les opérateurs proposant les cartes illimitées, et les exploitants dits « garantis ». Cette année, le vote

de la loi Création va nous permettre de répondre à cette attente. [...] Celle-ci va permettre entre autres, très concrètement, une plus juste répartition des recettes des cartes illimitées pour toutes les salles indépendantes qui y adhèrent.

Réforme Art et Essai, délais de paiement

J'ai annoncé lors des Rencontres de l'AFCAE à Cannes les pistes de réforme proposées par Patrick Raude dans son rapport. La concertation sur ces différentes mesures est en cours, mais je voudrais sans attendre vous rassurer sur nos objectifs. Il s'agit d'encourager toutes les salles Art et Essai à mener une politique culturelle plus ambitieuse. Notre objectif n'est sûrement pas de mettre en place une réforme dont le but serait d'exclure un grand nombre de salles du classement. Il s'agit au contraire d'une réforme qui tire toutes les salles vers le haut. Et j'ai bien entendu les craintes que vous évoquiez, monsieur le Président, pour la moyenne exploitation, mais sachez que nous sommes parfaitement conscients de la qualité du travail en profondeur qui est effectué par de très nombreuses salles de la moyenne exploitation pour l'Art et Essai. Cette réforme que vous attendez doit se résumer en quelques mots clés : simplifier, moderniser, encourager la diffusion des films les plus fragiles, et innover, c'est essentiel, pour animer les salles, pour accueillir tous les publics, et attirer les plus jeunes.

Les exploitants des salles Art et Essai, qui représentent plus de la moitié des cinémas, font un travail formidable. Votre engagement, jour après jour, est essentiel pour entretenir la flamme et pour former les spectateurs de demain. Sachez que je suis très attachée à cette réforme, et que nous avons décidé pour l'accompagner d'augmenter en 2017 de manière conséquente le soutien financier consacré aux salles Art et Essai. [...] Vous m'avez signalé les difficultés rencontrées cette année par les exploitants Art et Essai dans les délais de versement des aides du CNC. [...] Je m'engage donc formellement devant vous à ce que l'année prochaine nous prenions toutes les mesures nécessaires pour vous verser réellement ces aides avant la mi-juin. Nous respectons ces délais.

D'ailleurs, la réforme Art et Essai, qui a notamment pour objectif de simplifier les procédures de classement, nous y aidera, puisque je vous confirme d'ores et déjà que les procédures de classement n'auront plus lieu tous les ans, mais seulement tous les deux ans.

Conventions État-CNC-Régions 2017-2019, Dispositifs scolaires et médiateurs culturels

Vous savez que les conventions sont actuellement en cours de discussion entre le CNC et les nouvelles Régions, pour les trois prochaines années, entre 2017 et 2019. [...] Nous avons reçu un écho très positif, et cela dans toutes les Régions. Mais j'ai entendu aussi vos inquiétudes sur le dispositif Collège au cinéma. C'est vrai que

celui-ci est en baisse [...]. Aujourd'hui cette fragilisation est aggravée par deux choses : les risques liés à la sécurité des déplacements, et la réforme territoriale. [...] S'il est vrai que les Régions sont désormais compétentes pour tous les transports scolaires, en revanche, elles n'ont pas la responsabilité des transports liés aux sorties culturelles ou sportives dédiées aux élèves. [...] Pour ma part, je m'engage formellement à ce que le CNC exige désormais dans toutes les conventions qu'il signera avec les départements, [...] le maintien à son niveau actuel de l'éducation à l'image.

Je voudrais vous annoncer que ces nouvelles conventions comporteront une autre mesure importante que beaucoup d'entre vous attendaient. [...] Pour la première fois, le CNC accompagnera les Régions dans leur aide aux salles, en finançant des emplois de médiateurs pour les salles de proximité, qui ont besoin de développer leur travail d'animation pour élargir leur public. Le financement de ces médiateurs, qui pourra bien sûr être mutualisé entre plusieurs salles, sera donc inclus dans les prochaines conventions, le CNC s'engageant à abonder selon le principe du 1 euro pour 2 euros les efforts effectués par les Régions, un support de plus pour toutes les salles de proximité.

Aide à la reprise des salles de cinéma

L'an passé, ici même, nous avions évoqué ensemble la nécessité d'accompagner la reprise des salles, et nous avons tenu parole. Vous savez que l'IFCIC dispose d'un fonds de 23 millions d'euros pour soutenir les salles dans leur développement. [...] Cette garantie a été augmentée en décembre dernier de 50 à 70% pour les prêts de moins de 1 million d'euros [...]. Et comme je m'y étais engagée devant vous, le CNC a donc fait une nouvelle dotation spécifique à l'IFCIC de 5 millions d'euros pour créer un fonds dédié à la transmission des salles. [...]

Après VPF, financement du numérique

La Ministre de la Culture et de la Communication, Audrey Azoulay, a demandé au CNC dans une lettre de mission de réunir les Assises dans un deuxième temps pour « mettre à l'ordre du jour les conséquences économiques de l'achèvement de l'équipement numérique des salles ». [...] Ce volet économique, nous devons l'objectiver ensemble, l'étayer de données précises et indiscutables sur le coût du numérique, mais aussi sur les économies qu'il a permis de faire dans toute la filière. J'ai décidé de lancer un audit à la fois économique et technique sur le sujet. [...] Mais à côté de ce volet économique, il est urgent d'analyser aussi les conséquences culturelles de la fin des VPF sur la diffusion des films. Il faut que nous réfléchissions collectivement, avec vous, et avec les distributeurs, sur l'impact de la fin des VPF sur les plans de sortie. [...]

PREMIÈRE JOURNÉE EUROPÉENNE DU CINÉMA ART ET ESSAI

EUROPEAN ART CINEMA DAY

09 | Journée Européenne
du Cinéma Art et Essai
10/2016



Le dimanche 9 octobre 2016, plus de 400 cinémas, dans 28 pays, ont participé à la première **Journée Européenne du cinéma Art et Essai**.

À travers des avant-premières, des projections et des séances accompagnées, les salles participantes ont démontré leur attachement et leur engagement collectif pour une diversité culturelle et cinématographique vivante.

Organisé par la **CICAE – Confédération Internationale des Cinémas d'Art et d'Essai** –, l'événement a été coordonné par l'Association Française des Cinémas Art et Essai à l'échelle nationale. Ainsi, en France, **120 cinémas** représentant plus de **340 écrans** ont participé à l'événement et ont réalisé plus de **10 000 entrées** sur des films Art et Essai européens.

Parrainée par les **ministères de la Culture et de la communication en France et en Allemagne**, ainsi que par **Maren Ade** (réalisatrice de *Toni Erdmann*), **Stephen Frears** et **Isabelle Huppert**, la manifestation a bénéficié du soutien de **Creative Europe Media**, du **Centre National du Cinéma** et de **l'Image Animée** et de la **FFA** (Filmförderungsanstalt). **Europa Cinémas** était également partenaire.

L'opération en France a également bénéficié de partenaires médias d'envergure tels que **France Télévisions**, **Télérama** et **Positif**. Une bande annonce promotionnelle de l'opération a été créée en 3 versions de 12, 30 et 55 secondes en fonction des supports, diffusée dans les salles participantes, sur les chaînes France télévisions et sur le site internet du groupe audiovisuel public. **Positif** a publié une pleine page dans son édition de septembre. **Télérama** a communiqué dans sa *newsletter* du 6 octobre et a publié un article internet accompagné de la bande annonce.

Des affiches et des cartes postales au visuel commun à tous les pays ont également été mises à disposition des salles participantes.

Un site internet, Artcinemaday.org, et une page Facebook ont été dédiés à cette opération et ont notamment recensé tous les cinémas participants.

La **Journée Européenne du Cinéma Art et Essai** vise à devenir un rendez-vous incontournable du calendrier cinématographique et à se tenir chaque année à l'automne, dans le but notamment de rendre plus visible auprès du public l'image de l'Art et Essai, en mettant en lumière son rôle – culturel, mais aussi économique – pour la diffusion du cinéma européen.

Le dimanche 9 octobre fut marqué par l'organisation de plusieurs dizaines d'avant-premières, notamment de *La Fille inconnue*, *Baccalauréat*, *Mr Ove*, *Olli Maki*, *La Mort de Louis XIV*, *Ma Vie de courgette*, des animations et des rencontres. Parmi celles-ci, on notera :

À PARIS ET EN PÉRIPHÉRIE

■ **Le Grand Action à Paris** a donné la parole à Murielle Joudet pour analyser le film *Elle* de Paul Verhoeven.

■ **Le Select à Antony** a organisé une avant-première de *La Fille inconnue* des frères Dardenne suivie d'une rencontre avec son producteur français Denis Freyd.

■ **Le Roxane à Versailles** a proposé une présentation de *La Mort de Louis XIV*, en partenariat avec le Château de Versailles.

EN RÉGIONS

■ **Le Ciné 32 à Auch** a proposé une série d'avant-premières de films européens en présence des cinéastes :

- *Corniche Kennedy* en présence de la réalisatrice Dominique Cabrera,
- *Orpheline* en présence du réalisateur Arnaud des Pallières,
- *Paris pieds nus* en présence de Fiona Gordon et Dominique Abel, producteurs et réalisateurs belges,
- *La Fille de Brest* en présence d'Emmanuelle Bercot et de sa productrice Carole Scotta.

■ **Benoît Jacquot** a présenté au **Cinespace, à Beauvais**, son film intitulé *À jamais*, qui sortira le 7 décembre prochain. Benoît Jacquot s'est prêté avec plaisir au jeu des questions réponses avec le public sur son 23^{ème} film, tiré d'une nouvelle de Don DeLillo. Il a ensuite présenté son documentaire sur *Pierre Rissient, homme de l'ombre du cinéma*.

■ **Le Ciné TNB à Rennes** a organisé une rencontre avec Martin Matalon, compositeur de l'opéra *L'Ombre de Venceslao*, Alain Surrans, directeur de l'Opéra de Rennes, Étienne Grandjean, directeur artistique du Grand Soufflet autour du film *Ultimo Tango* de German Kral.

■ **Les 400 coups à Châtellerauld** a organisé une soirée spéciale avec le film italien *Fuocoammare, par-delà Lampedusa*, en partenariat avec une association qui œuvre pour l'hébergement de familles sans papiers, immigrées ou réfugiées : « 100 pour 1 – Châtellerauld ». Parmi ce public 14 jeunes hommes afghans ou somaliens, tous ayant fait la traversée de la Méditerranée, actuellement hébergés à Naintré, petite ville à côté de Châtellerauld, ayant fait le choix d'un accueil volontaire.

■ **Le Majestic à Digoin** a diffusé *Stefan Zweig* et *La Fille inconnue* en avant-première. Guillaume Descave, critique cinéma, spécialiste des Dardenne, a animé la séance.

■ **Le Roc à La Ferrière**, à l'issue de la projection de *Keeper* de Guillaume Senez, a organisé un débat animé par le Planning Familial de Vendée.

■ **Le Club à Nantua** a proposé une démonstration des marionnettes des *Nouvelles Aventures de Pat et Mat* avant sa séance.

■ **Le Jean Eustache à Pessac** a programmé une avant-première européenne surprise qui s'est avérée être le prochain film de Marco Bellocchio, *Fais de beaux rêves*, et un ciné-conte avant la projection de *Monsieur Bout de bois* à 16h.

■ **À l'ABC à Toulouse**, Sergi Lopez a présenté *La Propera Pell*, de Isaki Lacuesta et Isa Campo, dans le cadre de Cinespaña 2016.

OBSERVATOIRE DE LA DIFFUSION CINÉMATOGRAPHIQUE

L'étude annuelle présentée par le CNC le 12 septembre dernier, réalisée conjointement par la Direction du cinéma (Mission de la diffusion) et la Direction des Études, des Statistiques et de la Prospective, était particulièrement attendue cette année, au vu de la perception par les uns et les autres des évolutions du marché, de polémiques largement médiatisées relatives à l'accès de certains films aux salles Art et Essai à Paris et des attentes résultant des discussions des Assises du cinéma.

Comme cela avait ainsi été acté lors de ces Assises, l'Observatoire proposait cette année plusieurs nouveautés, dont un **focus sur le marché parisien**, ainsi que **sur les unités urbaines de plus de 100 000 habitants**, afin de tenter d'objectiver notamment, au moins en partie, les difficultés d'accès aux films « porteurs » de certains cinémas Art et Essai.

Indicateurs permanents de l'Observatoire

Les cinémas français ont proposé, en 2015, **7,8 millions de séances annuelles**, réparties entre les 7 377 films qui ont été exploités. Cela représente, sur 10 ans, **une progression très forte de près de 25% du nombre de séances** dans les cinémas, caractérisant bien le **développement global du travail d'exposition des films par l'ensemble de l'exploitation**.

654 films inédits sont sortis en salles (9 de moins qu'en 2014), niveau bien plus élevé qu'il y a 10 ans (589 en 2006). En moyenne, 13 nouveaux films sont ainsi proposés au public par semaine.

Cette évolution est principalement liée à **l'augmentation du nombre de films français** (242 en 2006, 322 en 2015), même si pour la première fois depuis 7 ans, la tendance est à la baisse (21 films de moins qu'en 2014), ainsi qu'à **l'augmentation légère du nombre de films européens** diffusés en France. En regard, l'offre de films américains tend à suivre une courbe descendante (174 films en 2006, 141 en 2016), quand la proposition des films des autres cinématographies reste stable (une soixantaine chaque année depuis 10 ans).

Les films français représentent 42,1% des séances en enregistrant 35,5% de la fréquentation, avec un « indice de performance » négatif, quand les **films américains, au contraire, cumulent 52% de la fréquentation avec 43,4% des séances**. Quant aux **films européens, ils représentent 10,2% des séances pour 8,9% de la fréquentation**. En moyenne, un film américain est proposé dans 265 établissements en sortie nationale (217 en 2006), quand un film français est exposé dans 116 établissements, confirmant une tendance à la baisse sur 10 ans (140 en 2006). L'exposition des films européens tend à augmenter (85 établissements en 2015 pour 71 en 2006).

Concernant l'analyse des films en fonction des plans de sortie, on note essentiellement entre 2014 et 2015 **une augmentation sensible des films sortis entre 80 et 174 écrans** (110 en 2015, niveau le plus élevé depuis 10 ans, contre 88 en 2014). Cette hausse résulte tant de l'augmentation des films américains dans cette tranche (29 films contre 18 en 2014), que des films français (57 contre 46 en 2014). A l'inverse, on observe un **recul du nombre de films sortis sur moins de 25 copies** (demeurant toutefois à un niveau élevé, avec 245 films), ainsi que ceux compris entre 250 et 499 établissements (avec 79 films, contre 92 en 2014).

Accès aux films dans le temps

Sur la totalité des établissements, le phénomène marquant, déjà observé les années précédentes, résultant du passage au numérique, est **l'augmentation de l'accès aux films lors de la cinquième semaine suivant la sortie nationale** (semaine de fin de l'obligation pour les distributeurs du paiement d'une contribution numérique, faut-il le rappeler...). Ainsi, **entre 2011 et 2015, l'augmentation est de 110,5%** : quand un cinéma avait, en moyenne, accès annuellement à 10 films en 5^{ème} semaine en 2011, il en obtient aujourd'hui 22. **Le nombre moyen de films augmente également significativement en semaines 3 (+40,9% avec 13 films en moyenne), 4 (+59,9% avec 17 films) et 6 (+32,6% avec 12 films)**. L'accès aux films reste globalement stable en première semaine (+4,8%, avec 44 films en moyenne en 2015, 42 en 2011), ainsi qu'en septième (-2%, avec 7 films). Évidemment, la forte hausse en 5^{ème} semaine résulte essentiellement des **modifications dans l'accès aux films des mono et deux écrans, des établissements en zones rurales et dans des communes de moins de 20 000 et moins de 10 000 habitants**. (fig. 1)

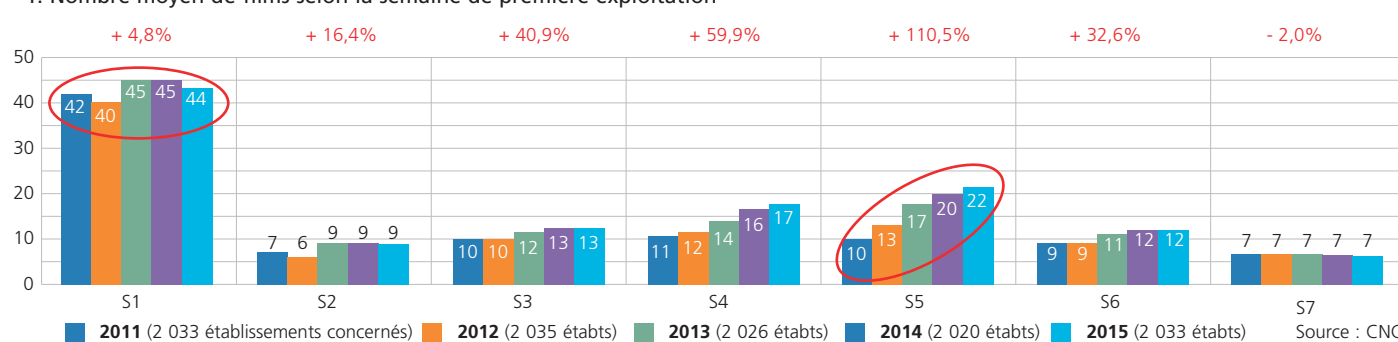
Programmation et exposition des films inédits

En 2015, un film est en moyenne programmé en sortie nationale dans 135 établissements (contre 142 en 2011), montrant une tendance à la baisse (-4,9%). En revanche, on note **une augmentation de l'exposition d'un film dans un même établissement** (25,2 séances en 2015 pour 24 en 2011). Ces tendances s'inversent partir de la 3^{ème} semaine : un film est programmé dans 137 établissements en moyenne (128 en 2011) et il fait alors l'objet de 12,7 séances (contre 14 en 2011).

En se focalisant sur les **films recommandés** (fig. 2a et 2b), la situation est différente : **le nombre d'établissements progresse en sortie nationale** (60 cinémas en 2015 contre 58 en 2011), alors que **l'exposition par établissement régresse en première semaine** (23,8 séances en 2015 pour 24,1 séances en 2011). Si le nombre d'établissements augmente fortement en 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} semaine (pour cette dernière, 80 établissements en 2015, contre 55 en 2011), le nombre de séances par établissement chute alors significativement (entre 2011 et 2015 : -23,7% en semaine 3, -30,7% en semaine 4 et -36% en semaine 5).

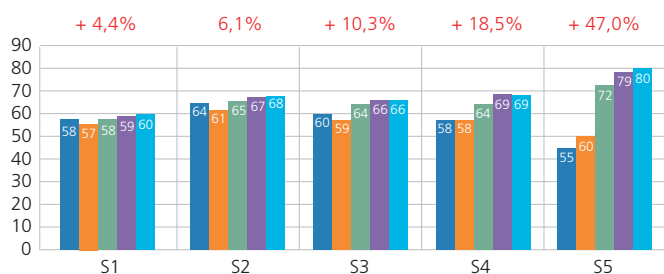
Le même constat est vrai pour les films recommandés sortis sur moins de 25 écrans. **Pour les films Art et Essai « porteurs »**, en revanche, deux catégories doivent être distinguées : **les films sortis entre 175 et 249 écrans** connaissent une baisse, à la fois du nombre d'établissements en première semaine (200 en moyenne en 2015, contre 210 en 2011), ainsi que du nombre de séances par cinéma (24,6 séances en 2015, pour 27,4 en 2011). Concernant les **films Art et Essai sortis sur plus de 250 écrans**, si l'on observe également une **baisse moyenne du nombre d'établissements en sortie nationale** (351 en 2015, contre 360 en 2011), avec un **nombre moyen de séances par établissement qui augmente sensiblement** (en passant de 24,4 en 2011 à 26,8 en 2015). Le tout pouvant être le signe d'exigences plus fortes dans la programmation des distributeurs de ces films.

1. Nombre moyen de films selon la semaine de première exploitation

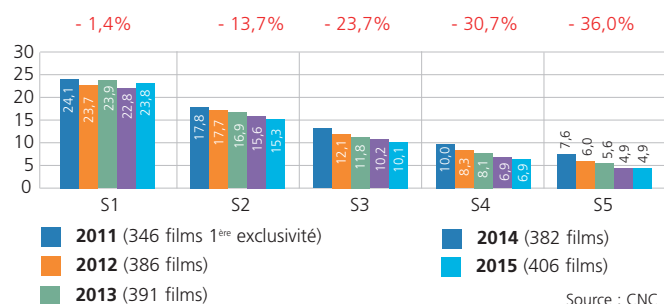


L'offre de films inédits Art et Essai

2a. Nombre moyen d'établissements par film



2b. Nombre moyen de séances par film et par établissement



Évolution des plans de sortie des films inédits

La part des multiplexes (8 écrans et plus) a progressé au détriment des autres établissements : ils représentent en moyenne 42,3% des plans de sortie des films en 2015, contre 40,7% en 2011. La part de la grande exploitation augmente : 23,5% en 2015, contre 22,9% en 2011. Et ce, au détriment de la moyenne exploitation (passant de 29,7 à 28,8%), quand la petite exploitation progresse très légèrement sur la période (47,7 en 2015 contre 47,4 en 2011). En revanche, le poids dans les plans de sortie de Paris et des grandes agglomérations s'est renforcé, au détriment des zones rurales, ainsi que des villes petites et moyennes. Ce constat se vérifie globalement pour les films Art et Essai « porteurs » sortis sur plus de 175 écrans qui, pour rappel, font l'objet des nouveaux engagements de diffusion des distributeurs résultant de l'accord des Assises du cinéma du 13 mai 2016.

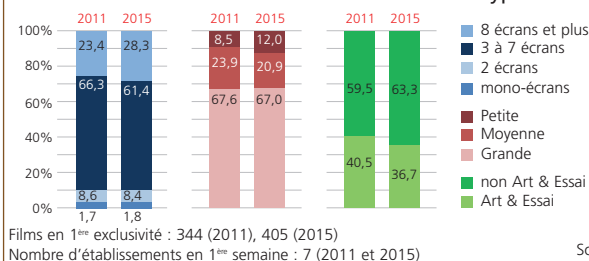
Évolution à Paris

Avec un peu moins de 24 millions d'entrées (23,98), Paris atteint son plus bas niveau de fréquentation depuis 50 ans. La perte de fréquentation liée aux attentats de janvier et novembre 2015, estimée à 300 000 entrées par le CNC, ne modifie pas l'analyse de cette tendance lourde ces dernières années. Ainsi, la fréquentation a chuté, en 10 ans, de 14,8% avec une perte de 2,1 millions d'entrées, alors que la fréquentation a sensiblement augmenté sur le reste de l'Île-de-France (et de la France). Cette tendance s'inscrit dans une zone qui connaît, globalement, des évolutions moins importantes que le reste du territoire. En dix ans, le parc parisien est passé de 88 à 85 établissements, de 381 à 389 écrans et de 7 à 9 multiplexes. La recette moyenne par entrée est de 6,97 € à Paris (+5,0 % en dix ans), contre 6,48 € sur l'ensemble de la France (+9,2 % sur la même période). Si l'offre de séances a progressé (+7,7 %), l'évolution est moins rapide qu'au niveau national (+24,7 %) et en périphérie parisienne (+20,8 %). Le poids des multiplexes s'est particulièrement renforcé, avec notamment les ouvertures du Pathé Beaugrenelle, de l'UGC Ciné Cité Paris 19 ou de l'Étoile Lilas. Celui-ci reste toutefois inférieur à celui observé dans les autres grandes agglomérations (49% des entrées en 2015, contre 60,8% sur le territoire). Cette analyse est toutefois à nuancer en observant que les 3 principaux circuits à Paris (UGC, Gaumont-Pathé et

MK2), émetteurs ou associés aux formules de « cartes illimitées », réalisent ensemble, annuellement, selon les données publiées dans ses avis par la Commission d'agrément des formules d'accès au cinéma, environ 85% de la fréquentation sur ce marché.

Dans ce contexte, il est particulièrement intéressant d'observer l'évolution du plan de sortie des films recommandés dans la capitale, permettant d'objectiver les difficultés de la filière indépendante Art et Essai. À Paris, les plans de sortie des films recommandés Art et Essai (fig. 3) ont sensiblement progressé dans les multiplexes (qui représentent 28,3% des plans de sortie en 2015, contre 23,4% en 2011). Ces plans de sortie régressent dans les mêmes proportions dans les établissements de 3 à 7 écrans (-4,9%) et dans les établissements classés Art et Essai (-3,8%).

3. Plans de sortie des films AE à Paris selon le type d'établissement



La progression dans les multiplexes des films recommandés n'est pourtant pas uniforme. Ainsi, si les films Art et Essai sortis entre 80 et 174 établissements y progressent (+8,8% entre 2011 et 2015), tout comme ceux compris entre 175 et 249 (+9,4%) et ceux dépassant les 250 écrans (+ 8,9%), on observe en revanche, sur la période, un recul des films recommandés sortis entre 25 et 79 établissements (-4,3%). Inversement, alors que la part du plan de sortie de cette catégorie de films Art et Essai progresse en proportion dans les établissements classés, on voit que la part des plans de sortie des films les plus « porteurs » diminue dans les cinémas Art et Essai (-6,4% pour les films compris entre 80 et 174 écrans, les salles classées ne représentant plus que 21,4% des plans de sortie en 2015 ; -3,6% des films entre 175 et 249 écrans, avec 11,8% ; -6,8% pour les films sortis sur plus de 250 écrans, avec 11,3% du plan de sortie).

Ces données objectivent les difficultés grandissantes des cinémas Art et Essai indépendants dans leur accès aux films, notamment dans leurs conditions d'accès aux films Art et Essai dits « porteurs ».

Plans de sortie dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants

À l'inverse de la situation parisienne, et même si des difficultés d'accès aux films existent régulièrement pour les salles classées, on observe globalement une progression des cinémas classés Art et Essai dans les plans de sortie des films inédits recommandés, lesquels représentent 60,4% des plans de sortie en 2015 (contre 53,2% en 2011). Par ailleurs, la part des multiplexes tend à diminuer (de 35,7% en 2011 à 32,9% en 2015), quand celle des 3 à 7 écrans progresse (+2,7%, avec 58,7% en 2015). La petite exploitation progresse également (passant de 8,9 à 10,8% du plan de sortie des films recommandés en 2015). L'analyse est sensiblement la même dans l'analyse plus précise des films recommandés « porteurs », sortis entre 80 et 250 écrans. En revanche, la part des multiplexes et de la grande exploitation progresse entre 2011 et 2015 dans les plans de sortie des films Art et Essai sortis dans plus de 250 établissements (les multiplexes voyant leur part passer de 57,7 à 59,7% entre 2011 et 2015, les établissements de la grande exploitation passant de 63,3 à 64,3%).

En conclusion, on soulignera le travail des équipes du CNC qui, chaque année, s'efforcent d'offrir de nouveaux éléments économiques et statistiques pour mieux appréhender les évolutions du marché de l'exploitation.

GÉOGRAPHIE DU CINÉMA 2015

Évolution du parc de salles de cinéma

Comme chaque année en septembre, pour l'ouverture du 71^{ème} Congrès des Exploitants à Deauville, le CNC a dévoilé sa traditionnelle carte de France des cinémas et des comportements des spectateurs dans son étude annuelle sur « La Géographie du cinéma ».

Plusieurs enseignements importants ressortent de ce panorama. À commencer par un constat à contrecourant de la tendance de la dernière décennie : en 2015, si le nombre d'écrans actifs a augmenté, passant à 5 741, soit 94 de plus qu'en 2014 (solde résultant de la fermeture de 98 écrans, et de l'ouverture ou réouverture de 192 écrans), le nombre d'établissements a également suivi ce mouvement (2033 en 2015, soit 13 cinémas de plus qu'en 2014). En effet, sur 10 ans, le parc cinématographique français accuse une baisse du nombre d'établissements, avec un solde de 31 cinémas de moins sur la période 2006-2015. Ainsi, si 40 établissements ouvrent en moyenne chaque année, 44 d'entre eux ferment leurs portes, entraînant une perte annuelle de 3 établissements sur la décennie. Par le passé, les fermetures portaient majoritairement sur des établissements de petite taille. Désormais, en raison parfois de transferts d'activité, les cinémas de taille moyenne sont également touchés par ce phénomène. À noter que le modèle du mono-écran, dont l'économie est structurellement fragile, reste une réalité : 50% des établissements ouverts l'an passé comptent ainsi un écran.

Dans ce contexte global, l'étude du CNC pointe une réduction du parc Art et Essai, qui représente toutefois plus de 50% des établissements cinématographiques actifs (55,8%), soit 1 135 établissements *. La diminution observée porte donc sur 24 établissements représentant 74 écrans. Les salles classées ont programmé 2,64 millions de séances de cinéma en 2015, soit 33,9 % du total des séances tous cinémas confondus, ce qui représente néanmoins une diminution de leur nombre de séances (-1,5%) alors que, sur l'ensemble du parc, le nombre de séances progresse de 2,6%. De même, l'an passé, les établissements classés Art et Essai ont réalisé 60,19 millions d'entrées, soit 29,3% de la fréquentation totale contre 63,92 millions d'entrées et 30,6% de la fréquentation en 2014. Entre 2014 et 2015, les entrées dans les cinémas classés diminuent donc de 5,8 %. La baisse de la fréquentation y est donc plus forte que dans l'ensemble des cinémas, où elle s'établit à -1,8 %.

Autre enseignement de cette étude annuelle : près des trois quarts des établissements relèvent de la petite exploitation (définie comme la part des

établissements réalisant moins de 80 000 entrées par an). En effet, elle concentre 73,8% des établissements cinématographiques français en 2015, une augmentation de 0,2% par rapport à l'année précédente. Elle est composée en majorité de cinémas mono-écran (76,2%), et représente 34,6% des écrans pour 35,8% des fauteuils. La moyenne exploitation (entre 80 000 et 450 000 entrées par an), quant à elle, se situe à hauteur de 11,5% des établissements, soit 19,9% des écrans et 17,1% des fauteuils. La grande exploitation (plus de 450 000 entrées par an et/ou appartenant à un groupe de 50 écrans ou plus) marque une hausse de 0,2% de son parc d'établissements par rapport à 2014, en se hissant à 14,7%, soit 45,5% des écrans et 47,2% des fauteuils. Sur l'ensemble du parc, en 2015, un établissement compte en moyenne près de 3 écrans et une salle compte 191 fauteuils.

La fréquentation cinématographique

Avec un très léger recul de 1,8%, les résultats de fréquentation observés en 2015 demeurent à un niveau historiquement élevé. C'est ainsi la sixième fois en dix ans que le seuil des 200 millions d'entrées est franchi. Sur la même période, la fréquentation progresse de 0,9% par an en moyenne, permettant à la France de conserver son statut de premier marché européen en termes d'entrées (205,3 millions), de part de marché nationale la plus élevée de l'Union Européenne, et le second rang en terme de recettes (1331,3 millions d'euros), juste derrière le Royaume-Uni.

Dans ce contexte globalement positif, les films recommandés Art et Essai traversent en revanche une situation plus contrastée, qui suit la tendance des dernières années. Avec 40,97 millions d'entrées, ces derniers subissent un recul de 6,8% par rapport à 2014, et les films recommandés passent sous la barre des 20%, en ne captant en 2015 que 19,9% de la fréquentation globale de l'année, résultat inférieur à la moyenne des dix dernières années, établie à 23,4%.

L'étude de la recette moyenne par entrée (qui s'élève à 6,48 euros sur l'ensemble du territoire) permet de constater que les établissements Art et Essai de catégorie B et C font partie des cinémas avec le prix moyen le plus faible (respectivement 5 euros et 5,05 euros), en compagnie des mono-écrans, des cinémas de la petite exploitation, et des cinémas des communes et unités urbaines de moins de 10000 habitants.

* Les données dans la « Géographie du cinéma » sur les salles Art et Essai ne tiennent pas compte des résultats de la commission d'appels, qui s'est tenue au mois de septembre.

Les évolutions observées doivent donc être prises avec prudence. Précisions également qu'après la commission d'appels, on compte 1 162 établissements classés, 714 labels décernés, pour une enveloppe de subventions d'un montant de 14 896 997 d'euros.

** Le dossier de « La géographie du cinéma » est téléchargeable sur le site du CNC : <http://www.cnc.fr/web/fr/publications/-/ressources/10225161>

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE



La Fête du court métrage, connue jusque-là sous le nom du « Jour le plus Court », est une manifestation nationale dédiée aux courts métrages, soutenue par le CNC, qui aura lieu les 15, 16, 17 et 18 décembre 2016. L'AFCAE est l'un de ses partenaires.

Elle met gratuitement à disposition 24 programmes de courts métrages de 70 minutes environ (thématisés et livrés clés en main) ainsi qu'une sélection de films de courte durée (entre 2 et 10 minutes) adaptés pour les avant-séances. L'ensemble de la programmation préparée par l'Agence du Court Métrage, est détaillée sur le site www.portail.lafeteducourt.com.

En complément, des éléments de communication (affiches, flyers et bandes-annonce...) seront disponibles afin de promouvoir ces séances.

6 programmes exclusifs sont réservés aux cinémas avec possibilité de billetterie CNC (2 issus de la thématique « Les Incontournables » et 4 pour le Jeune Public et les scolaires dont le Focus sur Claude Barras). Tous les programmes sont disponibles en DCP et pourront être livrés sur disque dur ou par envoi dématérialisé.

Pour participer, rendez-vous dès le 1^{er} octobre sur :

www.portail.lafeteducourt.com pour sélectionner vos programmes et commander votre kit de communication.

Renseignements auprès de :

Émilie Djiane : distribution@lafeteducourt.com / 09 53 89 41 09

Bérengère Prevost : diffusion1@lafeteducourt.com / 09 53 89 41 09

RECOMMANDATION SUR LES FILMS ART ET ESSAI "PORTEURS"

Dans le cadre de l'accord des récentes Assises du cinéma, établi le 13 mai dernier, les différentes organisations professionnelles se sont engagées à respecter des engagements individuels de programmation sur une durée de trois ans, de 2016 à 2018, ainsi que la limitation de la pratique de la multidiffusion et le maintien du pluralisme dans le secteur de la distribution cinématographique.

Mais un autre point est également venu couronner de succès ces longs débats, et donner une saveur particulière à la signature de cet accord, à savoir la recommandation établie conjointement par la Médiateur du cinéma, Laurence Franceschini, et le Comité de concertation pour la diffusion numérique en salles, relative à la diffusion des films Art et Essai dits « porteurs ».

Cet avis développe l'analyse selon laquelle les plans de sortie des films Art et Essai à diffusion large tendent à réduire la proportion des établissements cinématographiques des petites agglomérations et des zones rurales en sortie nationale. En effet, il repose sur les chiffres issus de l'Observatoire de la diffusion numérique, qui révèle la baisse, entre 2010 et 2014, de la part

des plans de sortie des films recommandés Art et Essai sortis sur plus de 175 points de diffusion en sortie nationale, au sein des établissements situés dans les agglomérations de moins de 50 000 habitants et les zones rurales. Dès lors, la Médiateur et le Comité recommandent de concert, afin de « favoriser une plus large diffusion, souhaitée par le législateur, des œuvres cinématographiques, conforme à l'intérêt général et donc un meilleur accès du public à une offre cinématographique diversifiée, dans les agglomérations de petite taille et les zones rurales : que la part des plans de sortie des films recommandés Art et Essai dits « porteurs », c'est-à-dire sortis sur plus de 175 points de diffusion, consacrée aux établissements situés dans les agglomérations de moins de 50000 habitants et les zones rurales, soit supérieure à 17% du plan de sortie pour les films recommandés Art et Essai présents dans 175 à 250 établissements lors de leur sortie nationale » et à « 25% du plan de sortie pour les films recommandés Art et Essai présents dans plus de 250 établissements lors de leur sortie nationale ».

L'intégralité de cette recommandation est disponible sur : <http://www.lemediateurducinema.fr/Mediateur/actualite.htm>

FESTIVALS DE L'AUTOMNE

ARRAS



C'est du 4 au 13 novembre que va se tenir cette année le 17^{ème} Festival du Film d'Arras avec 120 longs métrages, dont 70 inédits et en avant-première (dont *Baccalauréat* et *Fais de beaux rêves*, deux films soutenus par l'AFCAE). Le Festival s'enrichit cette année d'une nouvelle section, Visions de l'Est, consacrée aux cinémas d'Europe Centrale et Orientale. Le réalisateur Stéphane Brizé sera accueilli comme invité d'honneur. Son prochain film, *Une vie*, sera présenté en avant-première, et le cinéaste se livrera sur sa carrière lors d'une leçon de cinéma animée par Michel Ciment, le 10 novembre. Les professionnels ont aussi leurs rendez-vous dans le cadre du Festival : Rencontres nationales de l'exploitation (11^{ème} édition du 9 au 11 novembre), ArrasDays (5^{ème} édition les 12 et 13 novembre).

Renseignements disponibles sur : <http://www.arrasfilmfestival.com>

MURET

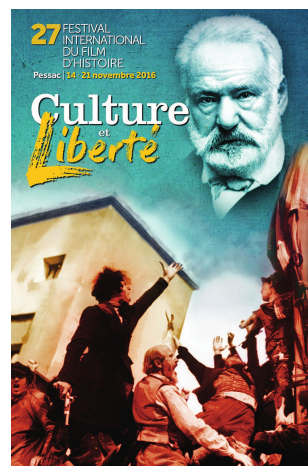


En partenariat avec le cinéma Véo-Muret, l'association « Vive le cinéma à Muret » organise pour la quatrième année le Festival du Film de Muret, du 17 au 20 novembre.

Au programme, plus de 12 films d'auteur en avant-première (exclusivement en VO), qui seront présentés à un Jury jeune composé de lycéens de Muret. Des rencontres avec les équipes des films sont prévues.

Informations et réservations : <http://festivaldufilmdeMuret.fr>

PESSAC



La 27^{ème} édition du Festival international du Film d'Histoire se tiendra du 14 au 21 novembre. Le thème principal de la manifestation sera cette année « Culture et liberté ». 100 films de répertoire illustreront ce thème, également au centre de 40 débats, auxquels participeront 200 invités historiens, réalisateurs, journalistes, universitaires. 25 avant-premières en compétition (fiction et documentaire) sont au programme. La soirée d'ouverture se tiendra le lundi 14 novembre, avec une conférence de Chahdortt Djavann, suivie de l'avant-première de *Afterimage*, film posthume de Andrej Wajda (sortie KMBO).

Renseignements disponibles sur : www.cinema-histoire-pessac.com

VIE DES SALLES ART ET ESSAI : RÉOUVERTURE DU SIRIUS AU HAVRE (76)



C'est le 10 août dernier, après plus de trois années de travaux, que la mythique salle havraise Le Sirius a enfin rouvert ses portes au public. Un week-end d'inauguration a été organisé du 23 au 25 septembre, avec un grand nombre de projections et d'avant-premières, en présence notamment des réalisatrices Julie Bertuccelli (*Dernières Nouvelles du cosmos*) et Katell Quillévéré (*Réparer les vivants*).

Cette véritable institution de la vie culturelle et cinématographique de la ville portuaire normande a pu retrouver son emplacement historique, à l'angle de la rue du Guesclin et du cours de la République, après un déménagement temporaire avenue Foch. La salle, ouverte en 1988, a profité de ces mois d'exil pour investir près

de cinq millions d'euros dans sa rénovation, avec l'aide de la Ville, de la Région Normandie et du CNC. En plus du remplacement de tous ses fauteuils, le Sirius s'est ainsi offert un écran supplémentaire, passant de quatre à cinq salles d'une capacité de 60 à 340 places, pour un total de 800 fauteuils.

Plus important encore, le virage vers le tout numérique est réalisé, chaque salle étant dotée d'un projecteur 4K, et la salle 1 se voyant également équipée du système de son ATMOS, afin d'assurer une qualité de projection optimale.

D'autres projets sont encore à l'étude, tels que les projections en audio-description pour les malvoyants. Un café a également été implanté dans le bâtiment. L'établissement dirigé par Stéphane Foulogne est désormais plus que jamais un pôle Art et Essai incontournable du département de Seine-Maritime.

DIFFUSION DES CLIPS DE « FRATERNITÉ GÉNÉRALE ! »



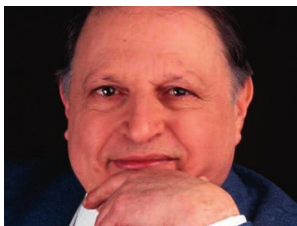
C'est un mouvement atypique qui s'est créé au lendemain des attentats du 13 novembre 2015 : une association apolitique née de la volonté d'un groupe d'amis, parmi lesquels plusieurs cinéastes, afin de défendre la fraternité à travers la culture. Cet engagement citoyen se concrétise à travers une opération nationale de grande ampleur, laissant la part belle à des événements artistiques, culturels et sportifs variés, tout particulièrement lors du week-end du 5 et 6 novembre.

Parmi de nombreux soutiens médiatiques et institutionnels tels que France Télévisions, le CNC, la SACEM, la SCAM, l'AFCAE est également partenaire. À ce titre, le mouvement « Fraternité générale ! » propose aux cinémas adhérents de diffuser, s'ils le souhaitent, sa collection de clips disponible en DCP. 5 clips ont été mis en avant parmi une collection de 30 clips de 45 secondes. Autour de ce projet, des cinéastes de renom comme des personnalités de la société civile ont voulu donner des visions personnelles et incarnées de ce que peut être la Fraternité. À la diversité de leurs propos et de leurs sensibilités fait écho la diversité des formes que prennent leurs créations audiovisuelles : fiction, documentaire et même captation.

À partir du 15 octobre jusqu'au 13 novembre, les salles désireuses de diffuser en DCP ces clips en avant-programme peuvent les sélectionner en demandant à visionner l'intégralité des 30, ou bien privilégier 5 clips préalablement choisis, auprès de Mickael Royer (mickael@fraternite-generale.fr). Pour visionnement, les liens Vimeo et codes d'accès des 5 clips se trouvent sur votre espace adhérent AFCAE.

Informations sur www.fraternite-generale.fr et auprès d'Aurélié Bordier à l'AFCAE : aurelie.bordier@art-et-essai.org

DISPARITIONS



Claude-Jean Philippe, Pierre Tchernia

C'est à un mois d'intervalle que viennent de disparaître deux des plus solides piliers de la cinéphilie française, deux passeurs cathodiques ayant chacun marqué de leur empreinte profonde l'histoire de la télévision.

Claude-Jean Philippe nous a quittés le 11 septembre dernier, et Pierre Tchernia s'est éteint le 8 octobre. Les deux hommes étaient liés par la même nécessité de faire partager leur appétit pantagruélique pour le cinéma, dont la télévision fut le meilleur des réceptacles et Antenne 2, puis France 2, la niche douillette.

Claude-Jean Philippe y officia ainsi de 1971 à 1994 avec son émission Ciné Club, et Pierre Tchernia de 1980 à 1988 avec Mardi Cinéma, après avoir été de 1967 à 1980 l'animateur de l'émission Monsieur Cinéma qui lui vaudra son éternel surnom.



Chacun à leur façon, ils auront avant tout fait pénétrer les œuvres les plus exigeantes et les plus éclectiques dans tous les foyers, palliant dans de nombreuses régions l'absence de cinéma ou de copies de films anciens. Figures totems de plusieurs générations de spectateurs, ils étaient les oncles bienveillants et familiers de millions de Français, toujours fidèles au poste, devenus de véritable icônes populaires, tout particulièrement Pierre Tchernia, régulièrement caricaturé avec tendresse par Uderzo dans *Astérix*, ou Gotlib dans ses *Rubriques à Brac*.

Pierre Etaix

C'est un géant discret de la comédie qui vient de s'éteindre, le 14 octobre dernier. Pierre Etaix s'en est allé à l'âge de 87 ans. À l'instar d'un Georges Méliès, il fut gagman, dessinateur, illusionniste, scénariste mais aussi jongleur et clown (et fondateur à ce titre, avec son épouse Annie



Fratellini, de l'École Nationale du Cirque), et bien entendu cinéaste.

Il fut à l'origine d'un personnage inclassable, à la croisée de ceux campés par Charlie Chaplin, Buster Keaton et Jacques Tati (dont il fut l'assistant), au centre de ses 5 films (*Yoyo*, *Le Soupirant*, *Tant qu'on a la santé*, *Le Grand Amour* et *Pays de Cocagne*) pour la plupart écrit avec son ami d'écriture Jean-Claude Carrière.

S'il a peu tourné, et si la propriété de ses œuvres lui fut longtemps spoliée avant de lui revenir de plein droit en 2013, son importance dans l'histoire du cinéma lui fut formellement reconnue avec la remise d'un Oscar d'honneur en 2011.

Pour l'AFCAE, il avait été en 2013 le parrain des Rencontres du cinéma de Patrimoine, qui s'étaient tenues au Reflet Médicis, au cours desquelles avaient été projetées les versions restaurées de ses réalisations.